

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP
(UCAD)
INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION POPULAIRE ET
DU SPORT (INSEPS)



MEMOIRE DE MAITRISE

ES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'ACTIVITE PHYSIQUE ET DU
SPORT
(STAPS)

THEME

CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT DE L'ESCRIME AU SENEGAL



Présenté et soutenu par :
M. Moustapha NDIAYE

Sous la direction de :
M. Amadou Anna Séye
Professeur à l'INSEPS

ANNEE UNIVERSITAIRE 2007-2008

DEDICACES

Gloire à Allah et à son Prophète Mohamed (PSL)
Je dédie ce modeste travail :

- A ma mère Lyka Tamboura pour ces prières qu'elle n'a cessé et dont j'admire sa bravoure et son courage au sein de la famille.
- A mon père Badara Ndiaye qui m'a toujours soutenu dans mes études.
- A ma grand mère feu Astou Ndiaye. Que Dieu vous accueille dans son Paradis Amen.
- A mon grand frère Moussa Tall, pour le soutien moral, physique et financier dont vous accordez à ma personne.
- A mes frères et sœurs : Aida, Rokhaya, Demba, Samba, Mourate, Amsa, Lyka, Mohamed
- A Mame Amineta Ndiaye, Mame Khady Diop, Mame Moustaphe
- A mes oncles : feu Amadou Tamboura, Amadou Ndiaye (koutaye) , Baye Sidibé, Ablaye Ndiaye, Jule, Amadou Ndiaye, Doudou Gueye.
- A mes tantes : Sokho, Denise, Fatou Ka
- A mes nièces Awa Gueye, Daba, Fatou
- A Adjy Yama Ndiaye, Feu Nabou Dramé, Ousmane, Ndeye, Nabou Gueye, Awa, Ameth, Astou, kiné, Aita, Mame Saloum
- A Sadio, Néné et famille
- A mes Amis (es) : Aly Mana, Yoro, Baba, Abdoul Sow, Abdourakhmane (Nana), Dialma, Kaf, Diouf, Ada, Ben, Bougaleb, Ougri, Daouda, Ma, Cheikh Gueye, Baye Sidibé, Adjy, Ndeye Fatou, Birane, Laye Diop , Djiby Thiam, Amadou Tall, Demba Diakho, Hady Ba, Katim, Andre, Dione, Aliou Sarr, Patrice
- A tous ceux que je n'ai pas pu citer

Soyez honorés à travers ce travail

Remerciements

Mes remerciements à ALLAH, le tout Puissant de nous avoir donné la force, le temps et le courage nécessaire à la réalisation de ce mémoire.

Nous tenons aussi à adresser nos vifs remerciements :

- ✓ Au Professeur Amadou Anna SEYE pour avoir bien voulu suivre l'évolution de ce travail qu'il serait difficile de terminer sans ses conseils. Il nous a fait montre de toute sa disponibilité malgré ses nombreuses et lourdes tâches.
- ✓ A tous les Professeurs de l'Inseps.
 - Aly Mana B Kane pour le long compagnonnage du bas âge à aujourd'hui, qui ma soutenu durant les moments les plus difficiles, mais aussi pour m'avoir aider dans ce travail.
 - Abdou W Bâ, Président du Comité National d'Escrime
 - Cécile Faye, pour m'avoir donné des documents à la réalisation de ce travail
 - Magnigue Ndiaye secrétaire général du comité
 - Maître Ridouane Ndiaye membre de la direction technique national
 - A tous les escrimeurs du Sénégal
 - A Khadidjatou Cissé et famille

 - ✚ A Baye Dame Seck
 - ✚ A Assane Sy et Karfala
 - ✚ A tout ceux qui m'ont aidé dans la relecture et la correction.
 - ✚ A tous mes camarades de promotion.

Sommaire

INTRODUCTION.....	1
Chapitre I GENERALITE.....	3
I HISTORIQUE.....	3
I-1 ORIGINE.....	3
I-2 EVOLUTION.....	3
II ETAT DES LIEUX DE L'ESCRIME.....	6
II-1 EVOLUTION.....	6
II-2 LE COMITE NATIONAL DE RELANCE ET DE LA PROMOTION DE L'ESCRIME.....	7
Chapitre II NOTE DE REGLEMENT.....	11
I LES CONDITIONS MATERIELLES.....	11
I-1 LES ARMES.....	11
I-1-1 LE FLEURET.....	11
I-1-2 L'EPEE.....	12
I-1-3 LE SABRE.....	12
I-1-4 TABLEAU DES TROIS ARMES.....	13
I-2 LE TERRAIN.....	14
I-3 L'EQUIPEMENT.....	15
I-3-1 LA VESTE.....	15
I-3-2 LES GANTS.....	15
I-3-3 LE MASQUE.....	15
I-3-4 LES FILS DE CORPS.....	15
II LES REGLES DU COMBAT.....	16
II-1 LA DUREE.....	16
II-2 TENUE DE L'ARME.....	16
II-3 LES LIMITES DE DEPLACEMENT.....	16
II-4 LES SURFACES VALABLES.....	17
II-4-1 AU FLEURET.....	17
II-4-2 A L'EPEE.....	18
II-4-3 AU SABRE.....	19
II-5 LES CARTONS.....	20
II-6 LES ACTIONS OFFENSIVES.....	20
II-6-1 L'ATTAQUE.....	20
II-6-2 LA RIPOSTE.....	20
II-6-3 CONTRE RIPOSTE.....	20
II-6-4 AUTRES ACTIONS OFFENSIVES.....	20
II-7 LES ACTIONS DEFENSIVES.....	21
Chapitre III METHODOLOGIE.....	22
I LA POPULATION DE L'ENQUETE ET LES INSTRUMENTS DE COLLECTE DES DONNEES.....	22
I-1 LES SUJETS.....	22
I-2 LES INSTRUMENTS DE COLLECTE DES DONNEES.....	22
II LA COLLECTE DES DONNEES.....	22
II-1 L'ENTERTIEN.....	22
II-2 LE QUESTIONNAIRE.....	23
III LE TRAITEMENT DES DONNEES.....	23

IV LES LIMITES DE NOTRE ETUDE.....	23
Chapitre IV PRESENTATION ANALYSE ET DISCUSSION DES	
RESULTATS.....	24
CONCLUSION.....	66
BIBLIOGRAPHIE	
ANNEXE	

RESUME

L'escrime est une des disciplines sportives les plus anciennes dans notre pays. En effet, introduite au Sénégal durant la période coloniale, cette activité se pratiquait dans les bases militaires françaises. Elle était obligatoire dans la formation des pilotes dans l'armée française.

Cependant, l'escrime reste jusqu'à nos jours une activité qui ne mobilise que peu de personnes dans sa pratique et par conséquent rencontre beaucoup de difficultés pour sa vulgarisation. Toutefois, notre étude consiste à trouver les facteurs qui sont à l'origine que l'escrime n'est pas très développée dans notre pays

Ainsi, pour atteindre notre objectif, nous avons parcouru les textes du comité mais nous avons aussi interrogé les pratiquants, les dirigeants, et les techniciens de l'escrime à travers un questionnaire et une interview. Ensuite les résultats de notre étude nous ont permis de constater que les obstacles les plus notoires s'articulent essentiellement autour de quatre facteurs qui sont :

- ✓ Facteurs d'ordres matériels
- ✓ Facteurs d'ordres informationnels
- ✓ Facteurs d'ordres politiques
- ✓ Facteurs d'ordres culturels

Enfin, après recensement des problèmes les plus majeurs, nous avons essayé de proposer des solutions susceptibles de résoudre ces blocages afin que l'escrime mobilise beaucoup de personnes et que cette discipline puisse être développée sur l'étendu du territoire national. Pour ce faire, nous avons suggéré aux membres du comité un certain nombre de propositions pour essayer de résoudre les problèmes que rencontre leur structure et permettre ainsi à l'escrime de s'épanouir comme toutes les autres disciplines.

L'homme a toujours cherché à s'armer contre la nature et contre son prochain. Il fait appel à des matériels et se sert de son intelligence en les améliorant. C'est sans doute ce qui lui a permis d'inventer des armes blanches. Ces dernières étaient conçues dans le souci de se défendre contre son prochain mais aussi pour chasser et pêcher.

Les armes de duels vont occuper une place très importante dans les sociétés primitives. Elles étaient le plus souvent utilisées dans des combats sanglants. Parmi ces armes figurent l'épée, le sabre et le fleuret qui sont à l'origine de l'escrime.

Avec les progrès scientifiques et techniques ces armes vont devenir inefficaces. L'utilisation de la poudre était généralisée dans les armes. Les lourdes armures défensives seront à la mode et l'épée devint plus une arme défensive. C'est à la suite que l'escrime a été codifiée comme une activité ludique. Mais elle est devenue discipline sportive vers 1890. Elle n'est pas uniquement une activité sportive codifiée où le but est de toucher avec un fleuret, une épée ou un sabre, c'est aussi une pratique artistique et de loisir où le but est de produire un spectacle de combats modernes ou anciens, avec une ou plusieurs armes.¹

Le fait qu'un tel sport accepte des armes blanches dans sa pratique peut sans doute susciter beaucoup d'interrogations. Mais il a pris des mesures pour sécuriser les pratiquants.

Cette discipline sportive est apparue au Sénégal durant l'époque coloniale. Actuellement elle est peu connue et ne mobilise qu'une certaine couche de la population. C'est sans doute qu'une politique de massification doit être véhiculée.

Ainsi pour apporter notre modeste contribution, nous nous proposons de faire le diagnostic sur la base d'une analyse descriptive

Nous verrons les facteurs qui font que l'escrime n'est pas très développée au Sénégal.

Ainsi, si l'escrime n'est pas très développée au Sénégal nous pensons que les causes sont d'ordres matériels politiques informationnels ou même culturels.

Si tel n'est pas le cas, quels peuvent être les problèmes qui freinent l'escrime au Sénégal ?

Pourquoi cette discipline est réservée à une certaine couche de la population. ?

¹Me Gérard Six ; histoire de l'escrime

Les difficultés sur le plan technique ne sont ils pas à l'origine de la non pratique de cette discipline ?

Voilà autant de questions qui méritent notre attention et auxquelles nous essayerons de trouver des solutions.

Pour ce faire notre travail s'articulera autour de quatre chapitres.

Le premier chapitre concerne la généralité de cette discipline. Au niveau du deuxième chapitre, nous présenterons une note du règlement. Le troisième chapitre sera consacré à la méthodologie de recherche. Enfin, au quatrième chapitre l'analyse, la présentation et la discussion des résultats vont être évoquées tout en dégagant quelques perspectives avant de livrer nos conclusions et propositions.

I. HISTORIQUE

I.1 - ORIGINE

Le mot escrime semble dérivé du sanscrit « carma » qui devient skirmen chez les scandinaves et skermen chez les Germains. Du verbe skerjan qui signifie protégé, il se forma en ancien français escrimie ou eskermie pour désigner l'escrime.

Chez les romains les joueurs d'épée sont qualifiés d'escrimisseurs ou d'eskerkermisons².

Selon d'autres sources c'est pendant l'antiquité avec le poète Homère qu'on note la première description de combats singuliers. Il employait le terme d'hoplomachie considéré comme ancêtre de l'escrime. Cette pratique constituait l'art de combattre avec une arme lourde

L'escrime trouve aussi ses origines dans les exercices militaires. IL est le fruit d'un long processus d'évolution jusqu'à devenir une discipline sportive.

I.2 - EVOLUTION

L'escrime était considérée comme une qualité militaire de base dans l'antiquité. Des organisateurs des jeux olympiques antiques inclurent cette discipline dans leur programme. Des le Vème siècle avant J- C l'escrime fut prisée par les Grecs. Les frères Euthydème et Dyonosore comptent parmi les maîtres d'armes les plus appréciées de l'époque.

A la conquête romaine, l'escrime fut dénaturée. Les J-O se transformèrent en jeux de cirque. Les combats de gladiateurs, cruels et sanglants étaient bien éloignés des combats conventionnels. Le vaincu levait le pouce pour demander une grâce qui dépendait de l'humeur de l'empereur.

Au moyen age, la chevalerie vit le jour vers l'an 1000 pour endiguer la violence guerrière.

Il exerçait son art de la guerre dans les combats singuliers qui opposaient deux adversaires armés et dans les tournois.

²Wikipedia <http://fr.Wikidedia.org>

Vers le XII^{ème} siècle, le tournoi devient une véritable fête. Des arbitres veillent au bon déroulement des épreuves qui ont lieu dans un endroit clairement délimité. L'épreuve reine était la joute constituée par un duel à la lance et à cheval.

Au XV^{ème} siècle, des tournois fastueux permettent à la noblesse de se mettre en valeur. L'arme utilisée à cette époque était lourde souvent tenue des deux mains. Son application se trouvait aussi dans les guerres et les combats « divins ». Les armes étaient devenues massives et de nombreux traités furent consacrés à l'escrime. Avec l'invention de la poudre, les armures deviennent inefficaces. Les armes à feu remplacèrent l'épée à deux mains et l'attaque à l'épée change.

A la renaissance l'escrime prendra véritablement son essor. Au XIV^{ème} siècle la plupart des écoles étaient situées en Italie et en Espagne. Dans cette même période, la rapière est née en Espagne vers 1380 remplaçant l'épée à deux mains. Cette arme exceptionnelle pour son époque va transformer l'approche de la discipline. C'est le premier pas vers une escrime de loisir. La rapière est un dérivé de l'espagnol « espada ropera » c'est-à-dire « épée que l'on porte avec ses vêtements ». Son apparition est similaire à un besoin général de porter sur soi en permanence une arme pour se défendre dans le début du XV^{ème} siècle. Ce n'est plus la force mais l'habileté qui permet de vaincre son adversaire.

Des coups particuliers apparaissent : feintes, bottes, parades. Le geste devient technique car il faut utiliser la pointe de l'épée et non plus son tranchant. C'est dire en d'autres termes que la force cède le pas à la ruse et à l'astuce.

En Allemagne depuis le XV^{ème} siècle, les Harschruder enseignaient le maniement du « Schwedt » et du « dusack ». Ces armes lourdes furent remplacées par le feeder (plume). Les maîtres d'armes Italiens enseignèrent le maniement de la rapière. En 1570, Henry Saint Didier déterminait une terminologie en dénommant chaque mouvement et position.

Le maître italien Ridolfo Capo Ferro définit très précieusement les attitudes et les gestes techniques favorables au maintien d'un bon équilibre et à l'exécution des coups au XVII^{ème} siècle.

Une nouvelle arme d'estoc plus légère et plus courte que la rapière, à lame de section quadrangulaire et se terminant par un bouton vit le jour : c'est le fleuret. Ce dernier était comme une arme d'entraînement et de loisir et va entraîner de nombreuses améliorations qui contribuèrent à sécuriser les escrimeurs. Les maîtres d'armes adoptèrent et mirent au point une technique spécifique. On peut faire de l'escrime sans avoir l'intention de se battre. Le jeu consistait à effleurer la poitrine adverse avec élégance et courtoisie.

Palladini préconise l'utilisation d'une épée terminée d'un bouton de cuir. Le premier masque fut conçu en 1750 par le français La Boisière. La révolution française de 1789 vit l'abandon du fleuret au profit du sabre véritable arme de combat. C'est ainsi que débutent les duels politiques. En 1836, le comte de Chateaullard rédigea un code de duel. On y définissait le point d'honneur, le choix de l'arme et de nombreux détails pratiqués. Un procès verbal d'après rencontre attestait la régularité du duel.

La compétition sportive fut introduite avec les assauts. Des vêtements de protection furent conçus dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle. En 1892 se déroule le premier championnat scolaire au fleuret, par élimination directe en une touche. Dans les premiers jeux olympiques de l'ère moderne à Athènes en 1896, l'escrime fut représentée par quatre pays. Il n'y avait que le sabre et le fleuret. La discipline était 100% masculine avec 13 escrimeurs. L'épée arme relativement nouvelle s'y ajouta en 1900 et le fleuret féminin en 1924.

En 1906, Bruneau de Laborie fonde la Fédération Française d'Escrime. La Fédération Internationale d'Escrime dont le siège se trouve à Lausanne fut créée en 1913 dans les salons de l'Automobile Club de France. Il existe depuis lors un règlement valable pour toutes les compétitions de fleuret, d'épée et de sabre.

La F I E regroupe aujourd'hui 121 fédérations nationales et organise depuis 1937 les championnats du monde qui se déroulent tous les ans sauf les années olympiques.

La tactique des escrimeurs s'est modifiée, il ne s'agit plus de toucher sans être touché, mais de toucher le premier.

Les coups étant en une vitesse fulgurante. Les juges étaient incapables de prendre une décision équitable. L'épée s'électrifia en 1936, le fleuret en 1955 et sabre en 1989. L'ancienne piste en liège fut remplacée par une piste métallique. En 1996, à Atlanta, une discipline supplémentaire s'est ajoutée au programme olympique : l'épée féminine individuelle et par équipe.

Les premières épreuves de sabre féminin individuel se déroulent à Athènes.

Suivant son processus d'évolution, l'escrime semble avoir encore de beaux jours devant soit³.

II - ETAT DES LIEUX DE L'ESCRIME AU SENEGAL

II.1 - EVOLUTION

L'escrime est arrivée au Sénégal pendant la colonisation. C'était à l'époque, une discipline qui se pratiquait dans les bases militaires françaises. Elle était obligatoire pour la formation des pilotes dans l'armée française. Les pratiquants étaient constitués de fonctionnaires et de militaires français. Une fédération a existé dans les années 60 selon les archives du ministère des sports mais elle est tombée dans une certaine léthargie. C'est le général Mansour Seck (pilote) qui avait prit la présidence de cette fédération après le départ des français.

Cette fédération va cesser toute activité à partir des années 68. Il faut donc attendre jusqu'à 1997 pour que cette discipline sportive soit renouvelée. Par la suite un groupe de bonnes volontés va apporter sa touche à venir au secours pour la relance de cette discipline.

Leur premier défi consistera à mettre en place un comité national de relance pour la promotion de l'escrime par arrêté n°8810 du 09 10 1997.

³ Wikipedia <http://fr.wikipedia.org>

Après une année d'existence, il réussit à inviter les plus hauts responsables de l'escrime au Sénégal. Par la suite, le président de la fédération Internationale d'Escrime inaugura pour la première fois en Afrique une Ecole Internationale de Maître d'Arme (EIMA). Avec la qualité de leur formation, l'escrime Sénégalaise bénéficie de plusieurs combattants. C'est sans doute ce qui a permis à l'escrime Sénégalaise d'entrer en contact avec les compétitions de haut niveau au plan Africain et mondial.

Le Sénégal participe pour la première fois en 2000 aux championnats d'Afrique au Caire avec une médaille de bronze par équipe chez les filles. Dans la même année, le Sénégal participait au championnat du monde junior et cadet à Gdansk (Pologne).

En 2001, le Sénégal participait pour la deuxième fois au championnat du monde à Nîmes et au championnat d'Afrique au Caire.

En 2002, le Sénégal organisa des championnats d'Afrique de Sabre à Dakar avec une médaille d'argent. L'une des plus grandes réalisations est l'organisation de la coupe du monde de sabre masculin et du grand prix d'escrime en 2005 à Thiès. Cette évolution de l'escrime est assurée par le Comité National de relance et de la Promotion de l'Escrime⁴.

II.2 - LE COMITE NATIONAL DE RELANCE ET DE LA PROMOTION L'ESCRIME

L'escrime est gérée au Sénégal par le comité National de Relance et de la Promotion de l'Escrime (CNRPE). Dès son installation, il a mis en place des actions prioritaires qui ont permis de bien mener les actions de relance et de promotion de la discipline.

La première priorité fut la formation des techniciens qui sont à la base du développement de toute discipline sportive.

Sur le plan administratif, le comité a pu obtenir du ministère des sports la mise en disposition d'un agent pour la gestion administrative.

L'administration quotidienne du CNRPE est donc assurée par le président le secrétaire Général et la secrétaire permanente.

⁴ Entretien avec Mr Abdoul Wakhah Bâ Président du comité et Maître Ridouane Ndiaye membre de la direction technique

Ce comité est composé :

- d'un président
- d'un vice président
- d'un second vice président
- d'un troisième vice président
- d'un secrétaire général
- d'un trésorier général

Une assemblée général est organisée chaque deux ans .Des propositions seront faites pour prolonger le mandat ou réformer le comité .Un procès verbal extraordinaire est envoyé au ministère pour valider le comité.

L'escrime est pratiquée déjà à Dakar et à Thiès, des comites régionales sont mises en place à Kolda, Diourbel et Louga.

L'escrime sénégalaise compte huit (08) clubs avec cent cinquante trois (153) escrimeurs répartis dans les clubs.

- 1- Escrimeurs en au stade Léopold Sédar Senghor : 27 licences
- 2- 23° BIMA, route des hydrocarbures : 2 licences
- 3- Hervet Pierrot, Leopold Sédar Senghor: 17 licences
- 4- Sifa Médina: 25 licences
- 5- Fort B, hane Maristes:20 licences
- 6- Demba Diop Escrime club : 20 licences
- 7- Club municipal de Thiès : 15 licences
- 7- Artea Point E : 16 licences

Ecole Internationale de Maître d'Arme (EIMA)

L'escrime dispose d'une Ecole Internationale de Maître d'Armes (EIMA) basée à Dakar au stade Léopold Sédar Senghor. Cette formation comprend les matières théoriques : Anatomie, Psychologie, Physiologie etc. et des matières pratiques. Cette formation permet d'orienter les élèves vers des nouvelles méthodes d'approche de la pratique. Avec une durée de deux ans, le contenu du programme d'enseignement s'inspire des principes institutionnalisés dans les grandes écoles et validés par la fédération Internationale d'Escrime.

L'objectif général visé par l'administration est la maîtrise des aspects pédagogiques afin que l'étudiant puisse devenir opérationnel. L'EIMA est à sa quatrième promotion et a formé 38 Maîtres d'Armes.

Les Buts du comité

Le comité a pour but d'administrer, d'animer de développer et de contrôler la pratique de l'escrime sur toutes ces formes et sur toute l'étendue du territoire national.

Il doit coordonner l'action de toutes les personnes morales et physiques qui s'intéressent à l'escrime, de les représenter et de les défendre auprès des pouvoirs publics, des autorités et fédérations et des organismes sénégalais et étrangers pour toutes questions concernant leurs participations aux activités de l'escrime.

Le comité participe activement et positivement aux conseils régionaux des sports, tel que prévu par la loi portant charte du sport.

Il doit aussi entretenir des relations amicales avec les Fédérations d'autres pays affiliés à la F.I.E.

Il entretient dans le cadre des dispositions légales et réglementaires en vigueur des relations privilégiées avec les pouvoirs publics et les collectivités locales. Toutes discussions et activités étrangères aux buts poursuivis par la fédération sont formellement interdites.

Il est également interdit toute discrimination due à la race à la religion ou à l'appartenance politique.

Les types de compétitions

- le championnat du Sénégal :

Catégorie : Seniors, juniors, cadets et minimes avec Epée, Sabre et Fleuret

- Coupe du Sénégal chaque année
- Trophées dotées à des personnalités
- Festivals des petits de moins de 10

Les trophées particuliers

- Coupe du ministre des sports
- Coupe du président du comité

Les compétitions internationales

- Championnat du monde
- Coupe du Monde
- Jeux africains
- Championnat d'Afrique (qualification de zone)

Palmarès International

- Médaille d'argent par équipe en 2006 au Maroc : Epée (Dame)
- Médaille d'argent par équipe en 2006 au Maroc : Sabre (Dame)
- Vice champion d'Afrique en 2007 à Alger : Sabre (Homme)
- Champion d'Afrique en 2008 au Maroc : Sabre (Homme)
- Trois (3) Qualifications aux jeux Olympiques (Pékin 2008) au Sabre

(Deux hommes et une femme)⁵

⁵ <http://www.fie.ch> en plus des entretiens avec Mr Abdoul Wakhab Bâ Président du comité, Mr Mbagnik Ndiaye

I Les conditions matérielles

I- 1 Les armes

Toute arme est composée d'une lame d'acier, flexible et mouchetée dont le prolongement arrière appelée « soies », permet l'assemblage avec les autres parties. Elles peuvent être :

- d'estoc : c'est à dire touche portée avec la pointe de la lame
- de taille : c'est à dire touche portée avec le tranchant de la lame
- de contre taille : c'est à dire touche portée avec le dos de la lame

I-1-1 Le fleuret

D'une longueur totale de 110 cm, pour une lame en acier de 90cm, il doit peser moins de 500g. La coquille à un diamètre inférieur à 12cm.



I-1 -2 L'épée

D'une longueur totale de 110cm pour une lame en acier de 90cm, elle doit peser moins de 770g. La coquille a un diamètre inférieur à 13,5 cm.



I-1-3 Le sabre

Il a une longueur totale de 105 cm, avec une lame en acier de 88 cm et pèse moins de 500g. L'extrémité de la lame est repliée pour former un bouton de 4 à 6 mm. Cette lame ne doit être ni trop rigide ni trop flexible.



I-1- 4 Tableau des trois armes

ARMES	FLEURET	EPEE	SABRE
POIDS	Inférieur à 500g	Inférieur à 770	Inférieur à 500g
LONGUEUR	Maximum 110 cm	Maximum 110 cm	Maximum 105 cm
LAME (forme)	Quadrangulaire	Triangulaire	Triangulaire et plate
LAME (courbe)	Inférieur à 2 cm	Maximum 1 cm	Inférieur à 4 cm
TOUCHE	Pointe	Pointe	Pointe, tranchant et faux tranchant
SURFACE VALABLE	Tronc	Corps	Tout au-dessus de la ceinture
CONVENTIONS	Oui	Non	Oui
COMBAT (nombre de touches)	5- (poules)	Idem	Idem
	15- maximum (élimination directe)		
COMBAT (temps)	4- minimum (poule)	Idem	Idem
	9- minimum (élimination directe)		

I - 2 LE TERRAIN

Le terrain doit représenter une surface plane et horizontale. Il ne peut avantager ni désavantager l'un ou l'autre des deux adversaires ; surtout en ce qui concerne la lumière.

La partie du terrain destinée au combat appelle la piste.

Les épreuves aux trois armes sont disputées sur les mêmes pistes.

La largeur de la piste est de 1,50 à 2 mètres.

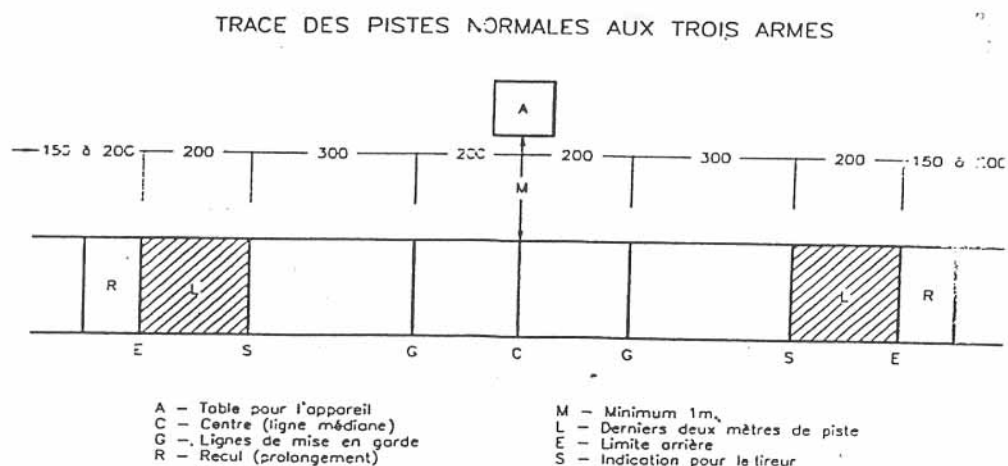
La longueur de la piste est de 14 mètres de telle sorte que chaque tireur, étant placé à 2 mètres de la ligne médiane ; ait à sa disposition ; pour rompre sans franchir la limite arrière des deux pieds ; une longueur totale de 5 mètres.

Il est tracé, sur la piste, de manière bien visible, cinq lignes perpendiculaires à la longueur de la piste, à savoir :

Une ligne médiane qui doit être tracée en ligne discontinue sur toute la largeur de la piste.

Deux lignes de mise en garde à deux mètres de chaque côté de la ligne médiane (et qui doivent être tracées à travers toute la piste).

Des lignes de limite arrière, qui doivent être tracées à travers toute la piste, à une distance de la ligne médiane de sept mètres. En outre, les deux mètres précédant ces lignes de limites arrière doivent être clairement distingués. Si par une couleur de piste différentes ; de façon que les tireurs puissent repère facilement leur position sur la piste (cf. . schéma) .



Pour le fleuret et l'épée électrique, le tapis métallique doit recouvrir toute la largeur de la piste et toute sa longueur y compris les prolongements.

Dimensions en cm.

1-3 L'EQUIPEMENT

L'équipement doit assurer la plus grande protection de l'escrimeur, tout en laissant une liberté de mouvement maximale. Le matériel est composé de la veste, des gants, des masques et des fils de corps.

I- 3 -1 : La veste

A l'épée ; le tireur est obligé de porter une veste réglementaire couvrant tout le tronc et les membres supérieurs.

Au fleuret et au sabre, elle doit descendre sur la culotte sur une hauteur de 10 cm. Au fleuret électrique, elle est recouvert d'un plastron métallique afin de rendre conductrice la surface de touche dans les positions de feinte.

I-3-2 : les gants

Les gants peuvent être légèrement rembourrés et leur formes manchettes doit recouvrir la moitié de l'avant bras armée du tireur. Au sabre, la manchette ne peut être faite d'une matière qui pourrait provoquer le glissement de la lame. Au sabre et masque sont électrique.

I-3-3 : le masque

Le masque est obligatoire rembourré. Il est formé d'un treillis en acier inoxydable et une bavette. La bavette et les garnitures sont blanches.

Au fleuret, la bavette ne peut descendre que de trois (3) cm au dessous du col.

Au sabre, les masques sont bien et leurs bavettes doivent être grandes et solides.

I-3-4 : les fils de corps

Nécessaires pour le fleuret, le sabre et l'épée électrique. Ils doivent être isolés entre eux électriquement et insensible à l'humidité. Ils ont aussi pour rôle de connecter les touches par des signalisations.

II : LES REGLES DE COMBAT

De nombreuses règles sont communes à ces trois armes comme la durée, la tenue de l'arme, les limites de déplacements.

II - 1 LA DUREE

Pour les trois armes, les matchs se jouent en cinq touches pour une durée de trois (3) mn. Lorsque le nombre n'est pas atteint au terme du temps réglementaire ou lorsqu'il y'a égalité, les adversaires tirent une dernière touche en 1mn.

Lorsqu'il y'a avantage pour l'un des deux tireurs on ajoute au total du vainqueur le nombre de touche nécessaire pour atteindre le maximum.

II - 2 TENUE DE L'ARME

L'arme est tenue d'une seule main. Sauf en cas de blessure attesté par le médecin, le tireur ne peut pas changer de bras armé pendant le combat. Le bras et la main libre ne doivent pas être utilisés. L'arme doit être tenue par la poignée et près de la coquille. C'est eux quoi dirigent l'arme et non le poignet. Seules la lame et la coquille peuvent servir aux actions défensives.

II-3 Limites de déplacement

Le combat s'arrête lorsque l'un des deux tireurs franchit des deux pieds les limites de la piste. Tous les coups portés après ce franchissement sont annulés, sauf une touche dite de « tic au tac » reçue par le tireur sorti des limites.

Lorsqu'un tireur quitte la piste, le coup porté au moment de l'action par son adversaire peut être accepté. A chaque fois qu'un tireur atteint avec son pied arrière la ligne d'avertissement est prévenue par un « halte » prononcé par le président du combat.

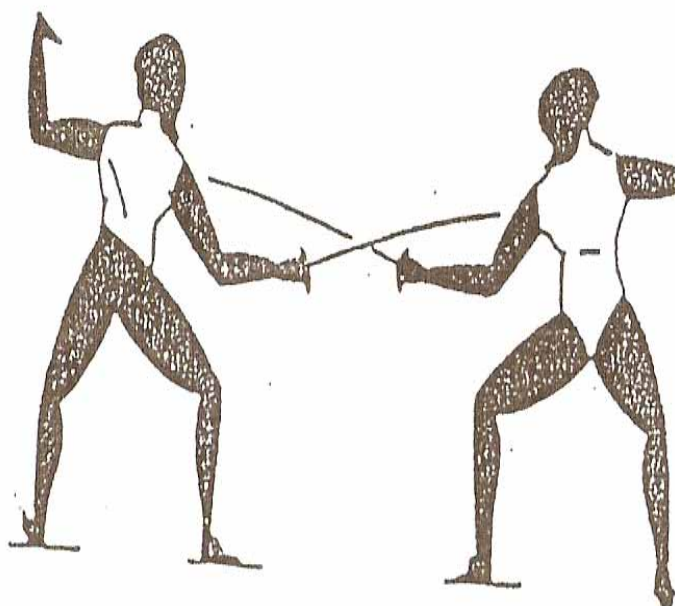
Le tireur est considéré comme touché si après avertissement il franchit des deux pieds la limite arrière. Un tireur qui franchit des deux pieds les limites latérales de la piste reprend le combat en avançant par rapport au point qu'il occupait au moment du franchissement de 1m au fleuret, de 2m à l'épée et au sabre.

Un tireur sera pénalisé d'une touche s'il sort des deux pieds pour éviter une touche de son adversaire.

II - 4 LES SURFACES VALABLES

II-4-1 Au fleuret :

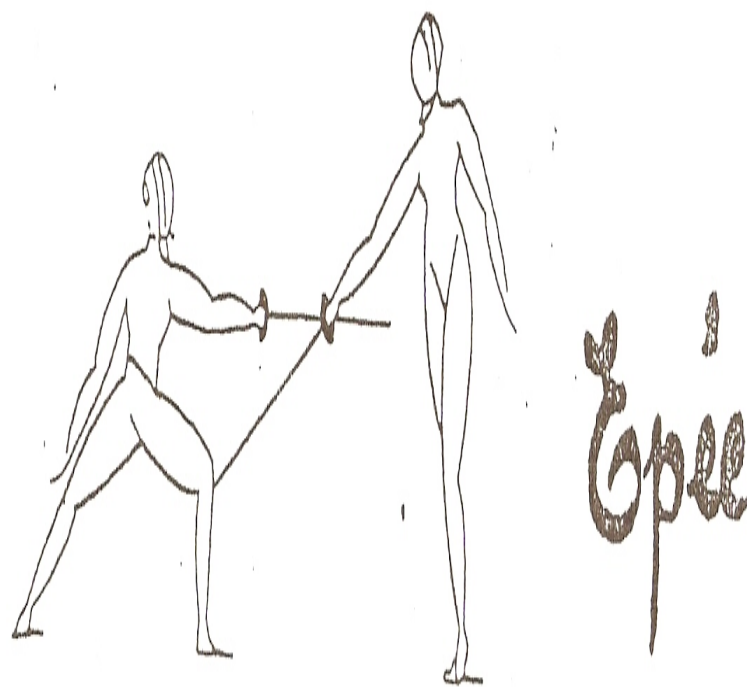
Au fleuret masculin et féminin, la surface de touche se limite au tronc. Les bras, les jambes, la tête, la bavette du masque sont exclus. Le fleuret est une arme d'estoc1. Les touches portées par la pointe sont valables et sont jugées avec l'appareil électrique. (cf. schéma)



Surface valable au fleuret

II-4-2 A L'épée

A l'épée, les touches sont valables sur l'intégralité du corps du tireur adverse. L'épée est aussi une arme d'estoc et les touches portées par la pointe sont valables. Les indicateurs de l'appareil électrique font foi. Le président du combat n'intervient qu'en cas de dysfonctionnement. (cf. schéma)

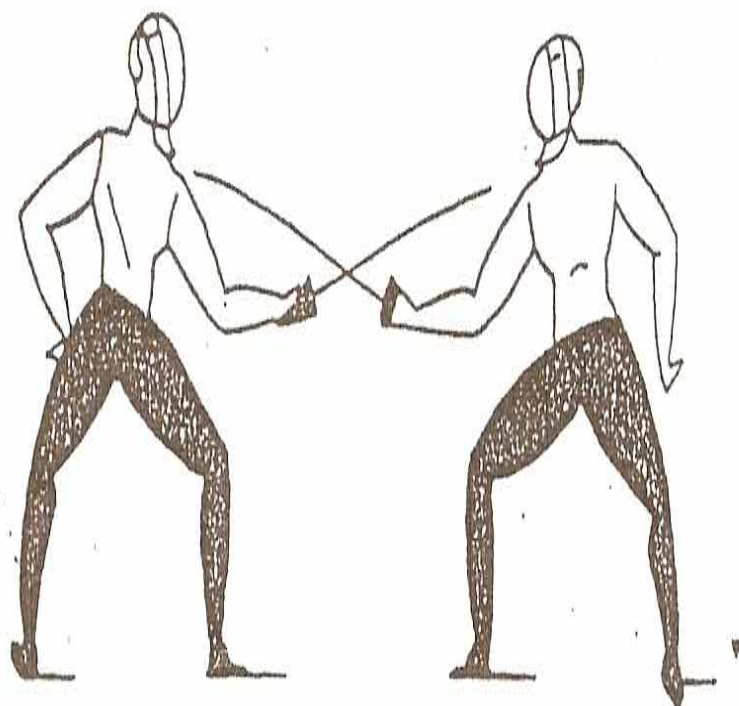


Surface valable: Épée

II-4-3 Au sabre

Les touches sont valables sur toutes les parties situées au dessus d'une ligne passant par la main du tireur en position de « garde » et le pli supérieur de l'aine. Le sabre est une arme d'estoc.

Les touches peuvent être portées de la pointe du tranchant, du dos et plat de l'arme. (cf. schéma)



Surface valable: Sabre

»

II-5 les cartons

Ils existe trois types de cartons : rouge, jaune, noir.

Le rouge indique une pénalité, le jaune, un avertissement et le noir une pénalité suivie d'une exclusion.

II- 6 les actions offensives

Les différentes actions offensives sont l'attaque, la riposte et la contre- attaque

II-6-1 L'attaque

L'attaque est simple lorsqu'elle est exécutée en un seul mouvement :

- soit directe (dans la même ligne)
- soit indirecte (dans une autre ligne)

L'action est composée quand elle est exécutée en plusieurs mouvements

II-6-2 la riposte

La riposte est immédiate ou à temps perdu, c'est une question de fait et de rapidité d'exécution. Elle peut être une riposte simple directe, simple indirecte ou une riposte composée.

II- 6-3 contres attaque

Les contres attaques sont des actions offensives ou défensives exécutées pendant l'offensive adverse. On peut noter :

- Arrêt : conter attaque portée sur une attaque
- Arrêt par opposition : contre-attaque exécutée en fermant la ligne ou doit se terminer l'attaque
- Arrêt avec temps d'escrime.

II-6-4 Autres actions offensives

A -Remise

Action offensive simple immédiate qui suit une première action, sans retrait de bras, après une parade ou une retrait de l'adversaire, soit que celui-ci ait abandonné le fer sans riposter, soit qu'il riposte tardivement, ou indirectement ou en composant.

B - Redoublement

Nouvelle action, simple ou composée, sur un adversaire qui a paré sans riposter, ou qui a simplement évité la première action pas une retraite ou esquive.

C - Reprise d'attaque

Nouvelle attaque exécutée immédiatement après retour en garde.

D - Contretemps

Toute action exercée par l'attaquant sur un arrêt de son adversaire.

II-6-5 Les actions défensives

Les actions défensives constituent les parades. Elles sont des actions défensives faites avec l'arme pour empêcher une action offensive de toucher. Elles sont simples, directes, quand elles sont faites dans la même ligne que l'attaque. Elles sont aussi circulaires quand elles sont exécutées dans la même ligne opposée à celle de l'attaque.

I- La population de l'enquête et les instruments de la collecte des données

I-1 Les sujets

Ils sont au nombre de cent (100). Les quatre vingt six (86) sont constitués essentiellement de pratiquant dont la plupart sont :

- soit des élèves
- soit des élèves maîtres d'armes

Les quatorze (14) sont des techniciens, des administrateurs ou des entraîneurs qui constituent les dirigeants du comité.

I-2 Les instruments de collecte des données

Nous avons utilisé le questionnaire avec seulement des questions fermées par rapport à des centres d'intérêt que nous souhaitons explorer. Les questions fermées sont jugées plus opportunes.

Cependant, pour recueillir plus d'informations importantes et complémentaires pour notre étude, nous avons jugé nécessaire de nous entretenir avec des personnes ressources à partir d'un guide d'entretien.

C'est ainsi qu'on a eu un entretien avec Mr Abdoul Wakhab Bâ président du comité national d'escrime, Mr Mbagnik Ndiaye secrétaire général du comité, Mme Cécile Faye secrétaire permanent auprès du comité et Maître Ridouane Ndiaye membre de la direction technique national.

Pour l'entretien, nous avons utilisé un dictaphone pour recueillir le maximum d'informations.

II La collecte des données

II -1 l'entretien

L'entretien est utilisé dans le souci de rechercher des informations sur l'escrime au Sénégal.

Une grille de questions a été préparée sur papier pour nous faciliter la tâche. Dans l'ensemble, les questions étaient bien comprises. Nous avons retranscrit sur papier toutes les réponses.

II -2 Le questionnaire

Pour le questionnaire, nous avons d'abord préparé un pré questionnaire destiné à vingt (20) personnes de l'ensemble de notre population cible. Ensuite après étude, nous avons comblé les lacunes. Certaines questions ont été même supprimées. Enfin, nous avons procédé à l'élaboration à l'élaboration finale du questionnaire et l'avons distribué à la même population. Nous avons aussi élaboré des questionnaires pour les dirigeants et des questionnaires pour les pratiquants.

En dehors des questions où il fallait répondre par oui, non ou indiquer un niveau d'appréciation, nous avons demandé aux sujets de numéroter leurs réponses par ordre d'importance en commençant par le chiffre 1.

III -Le traitement des données

Pour traiter les données de notre étude, nous avons procédé par un dépouillement avec la méthode du pendu. Chaque tableau comporte une valeur absolue et une fréquence.

Pour les entretiens, nous avons résumé les réponses ensuite regroupées les idées générales.

VI- Les limites de notre étude

Pour cette étude, nous avons voulu toucher le maximum de sujets possibles. Mais compte tenu du temps et de la particularité de la discipline, nous nous sommes limités sur les pratiquants, les administrateurs et les techniciens de l'escrime à Dakar.

Il faut noter que nous avons une population très jeune et la majorité était des élèves.

Certains gardaient les questionnaires à la maison. C'est ce qui fait qu'on en a perdu quatorze (14)

Il faut signaler que nous avons confectionné trente (30) questionnaires pour les dirigeants mais nous avons recueilli que quatorze (14) répondants.

Par là il faudra noter que les dirigeants ne sont pas nombreux.

Il faut aussi noter la rareté des documents de l'escrime au Sénégal. Des recherches menées à la BU, à l'IFAN de Saint-louis, au Musée National, au ministère des sports sont restées presque vaines.

TABLEAU N° I

Identification des classes d'ages

AGE	NOMBRE	FREQUENCE
-20	57	66,28%
[20 à 30[24	27,91%
+30	05	5,81%
TOTAL	86	100%

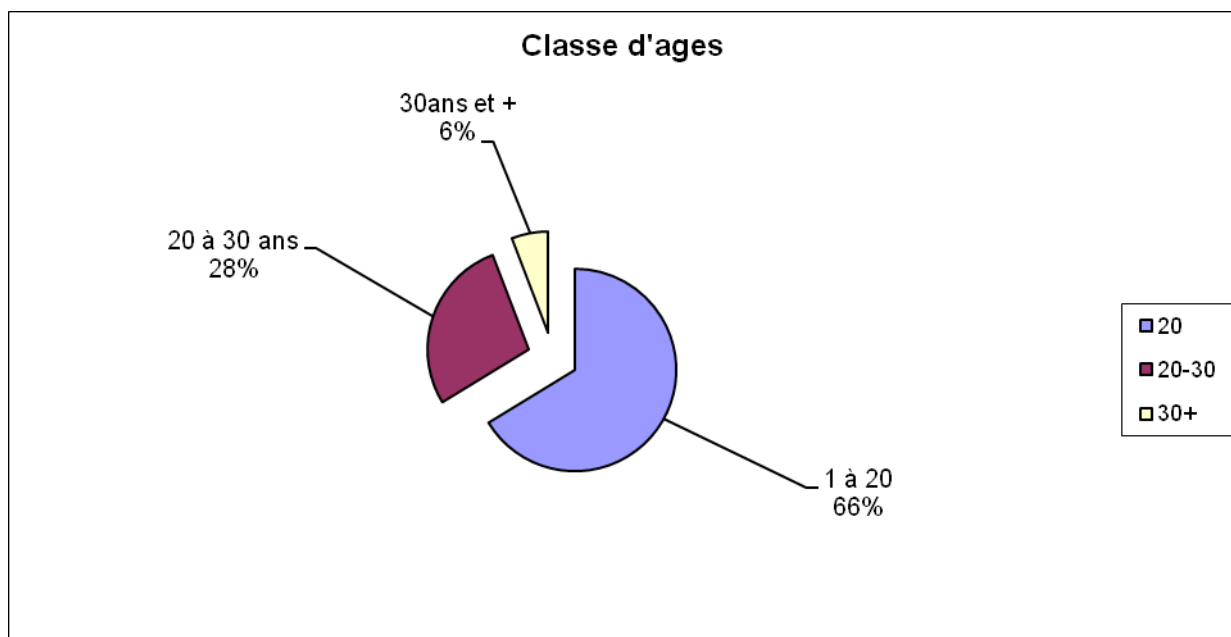
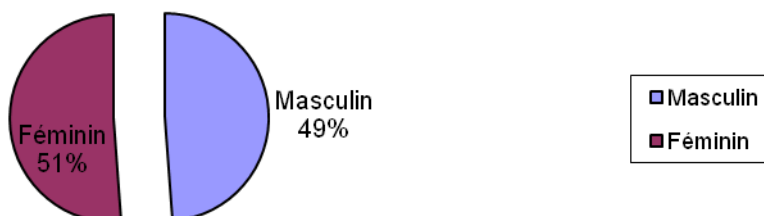


TABLEAU N° II

Identification des répondants selon leur sexe

SEXE	NOMBRE	FREQUENCE
Masculin	42	48,84%
Féminin	44	51,16%
TOTAL	86	100%

Identification des repondants



L'analyse du tableau 1 montre que la majeure partie des acteurs de l'escrime est constituée d'une population jeune soit 66,28% ont moins de 20 ans. Il y'a une grande absence des adultes dans la pratique de cette discipline qui ne sont que 05,81%. Celle-ci pourrait s'expliquer par le fait que cette discipline est implantée tardivement au Sénégal d'une part. Ce sont les jeunes qui en profitent le plus. Il faut aussi signaler d'autres parts que cette discipline est trop athlétique. La pratique de l'escrime nécessite le développement des qualités physique, physiologique et morphologique. Elle demande aussi beaucoup de réflexes, de la vitesse, de la souplesse et de la résistance. Elle appartient aussi au groupe des sports qui font intervenir des périodes intenses très importantes. Le plus souvent ce sont les jeunes qui sont les mieux exposés à la pratique de ces genres d'activité.

Nous remarquons aussi que notre échantillon d'étude est composé de deux sexes masculin et féminin. Les femmes en constituent la majorité soit 51,16% et les hommes ne sont que 48, - 48%.

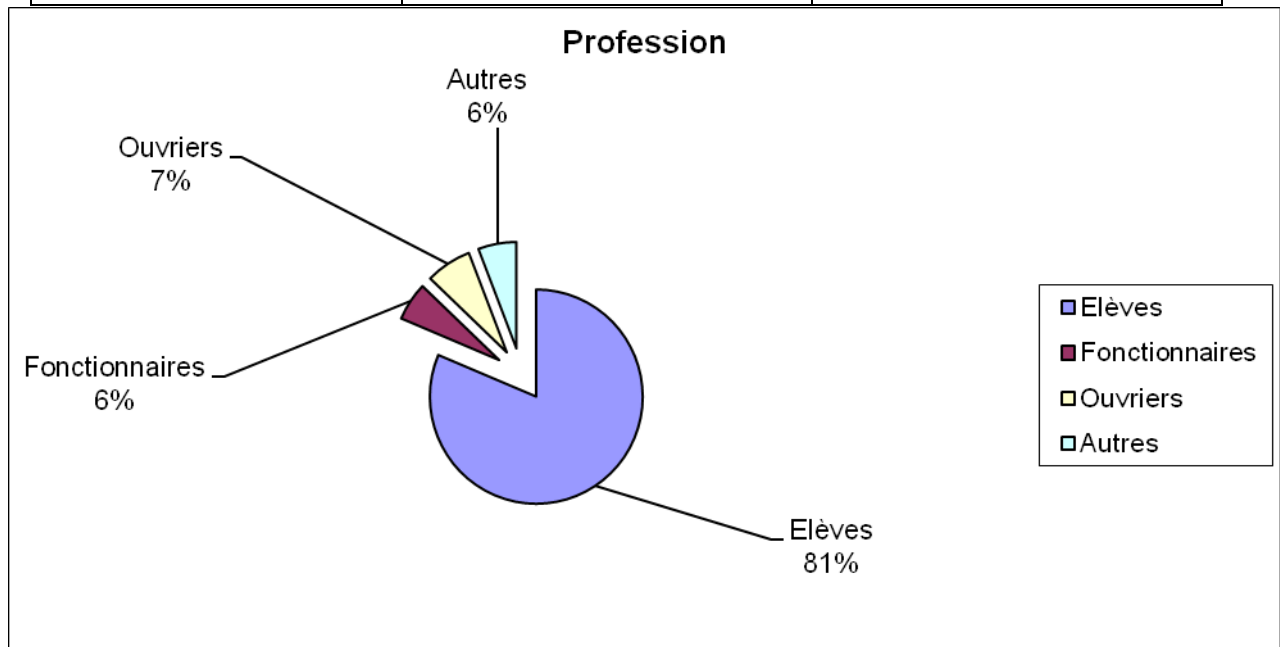
Cette forte représentativité des femmes peut s'expliquer par la mauvaise perception de cette discipline par les sénégalais. En effet, la majorité des sénégalais pense que cette activité est réservée à une certaine couche de la population. Elle est un sport de luxe et consiste à toucher son adversaire avec une arme. C'est dire en d'autres termes qu'elle ne nécessite pas d'effort physique.

Nous signalons aussi qu'il y a une absence de sensibilisation de cette activité au Sénégal. Elle ne se produit que dans une salle fermée et qu'il n'existe pas une politique pour massifier cette discipline. Cela peut constituer un handicap pour le développement de cette discipline.

TABLEAU III

Identification des répondants selon leur profession

PROFESSION	NOMBRE	FREQUENCES
Elèves	70	81,40%
Fonctionnaire	05	05,81%
Ouvriers	06	06,98%
Autre	05	05,81%
Total	86	100%



Les pratiquants sont essentiellement constitués d'élèves qui représentent soit 81,40% des répondants. Il est de toute évidence que la plupart des pratiquants ne sont pas des travailleurs. A ce niveau, on peut remarquer qu'ils ne bénéficient pas de rémunérations. Cela montre que, la population des pratiquants n'appartient pas à une classe aisée. Même étant élèves ils vivent dans des quartiers populaires où le niveau de vie laisse à désirer. On peut en déduire que cette discipline n'est pas pratiquée par les nanties au Sénégal (cf. tableau 8).

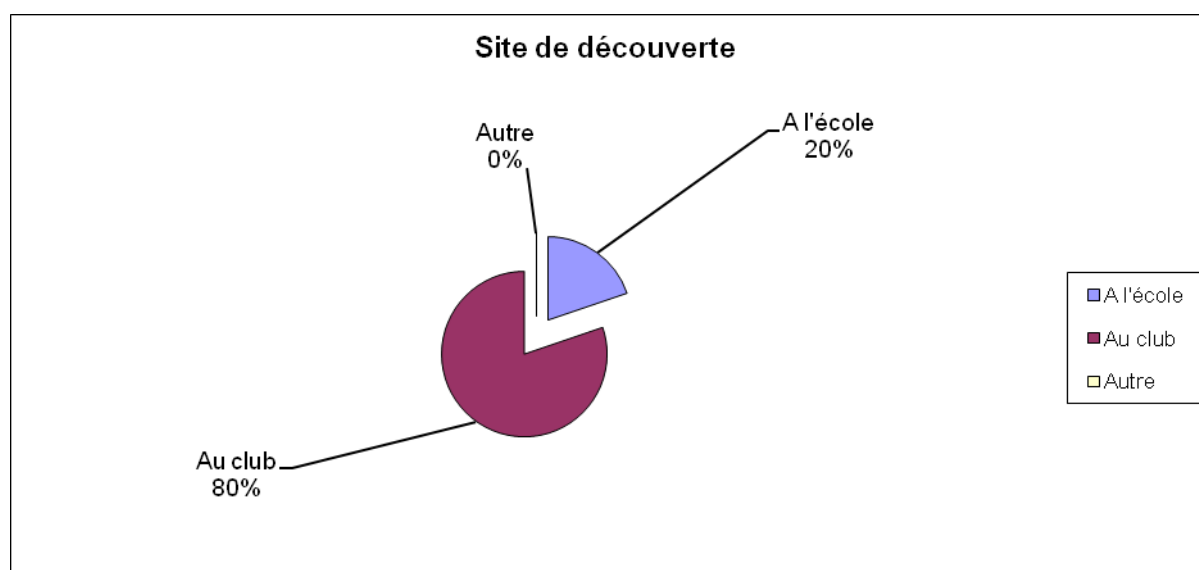
Nous avons aussi des acteurs qui sont, soient dans la fonction publique ou dans la fonction privée. Ils ne sont que 05,81 %. Cette faible représentativité des travailleurs justifie que cette discipline n'est pas pour les riches dans notre pays.

TABLEAU IV :

Réponse à la question n° 2

Où avez découvert cette discipline ?

LIEU DE PRATIQUE	NOMBRE	FREQUENCES
A L'école	17	19,77%
Au club	69	80,23%
Autre	00	00
Total	86	100%



Il faut signaler que la majorité des escrimeurs déclarent avoir découvert cette discipline en club soit 74,42%. En d'autres mots, les pratiquants ont connu cette activité dans les salles d'escrimes. Cependant pour certains c'est durant les compétitions qu'ils parviennent à découvrir cette discipline. Il faut tout de même noter que 19,77% ont connu cette activité à l'école.

C'est dire qu'il y'avait une tentative d'implantation de l'escrime dans le milieu scolaire. En effet cette politique dans le milieu n'a pas eu de bons résultats. De ce fait, nous pouvons constater qu'il n'existe pas une bonne politique de sensibilisation et cela va certainement influencer sur le développement de l'escrime dans notre pays.

TABLEAU V :

Réponse à la question n° 3

Quel est votre nombre d'année de pratique ?

DUREE	NOMBRE	FREQUENCES
0 - 1 an	21	24 ,42%
1 - 2 ans	15	17,44%
+ de 2 ans	50	58,14%
Total	86	100%

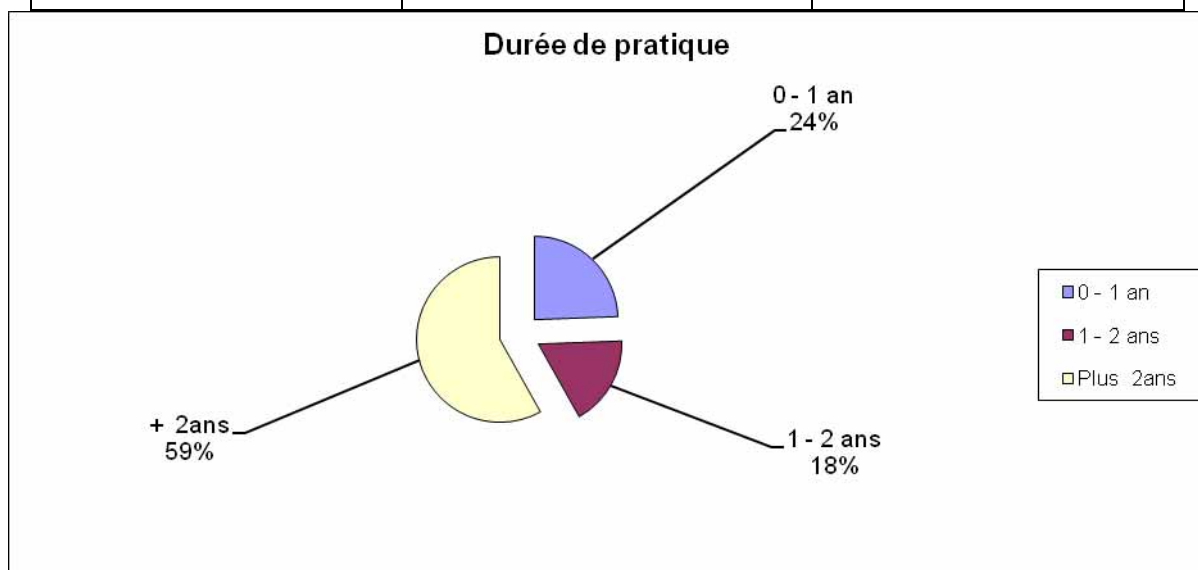
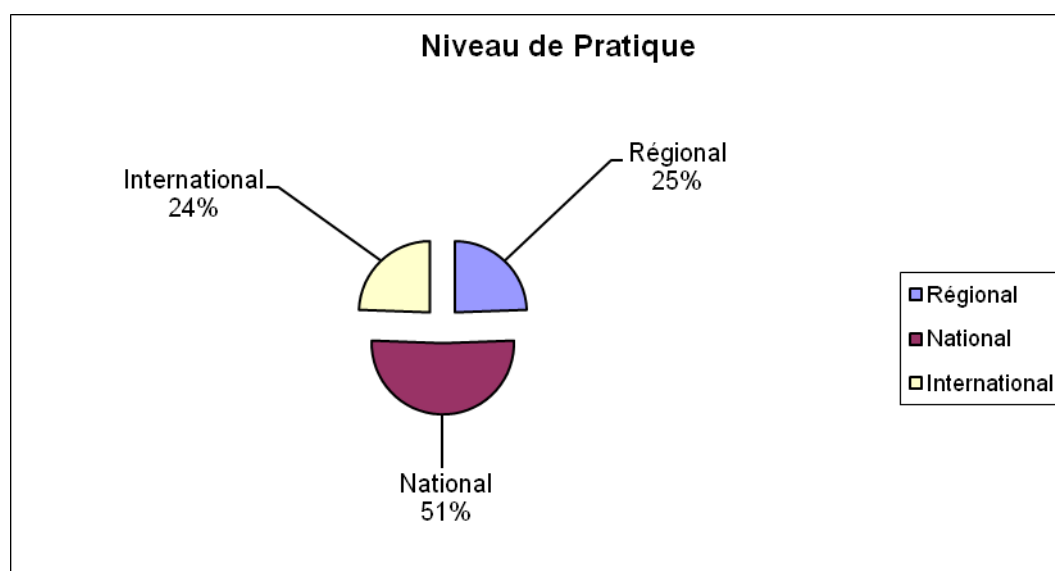


TABLEAU VI :

Réponse à la question n° 4

Quel est votre niveau de pratique ?

NIVEAU	NOMBRE	FREQUENCE
Régional	21	24,42%
National	44	51,16%
International	21	24,42%
TOTAL	86	100%



En ce qui concerne la périodicité, 56,98% affirment qu'ils ont pratiqué cette activité depuis plus de 2 ans. Aussi, nous pouvons dire que la plupart des pratiquants ont fait plus de 2 ans de pratique.

En effet, on peut constater que les pratiquants bénéficient d'un capital d'expérience dans cette discipline. Nous remarquons aussi qu'il n'y a pas de renouvellement de la part des pratiquants. Cela montre que les sénégalais ne s'intéressent pas à cette discipline ou ne connaissent pas l'escrime. D'une part on peut constater qu'il n'existe pas de sensibilisation, d'autre part cette discipline n'est pas encrée dans la culture sénégalaise.

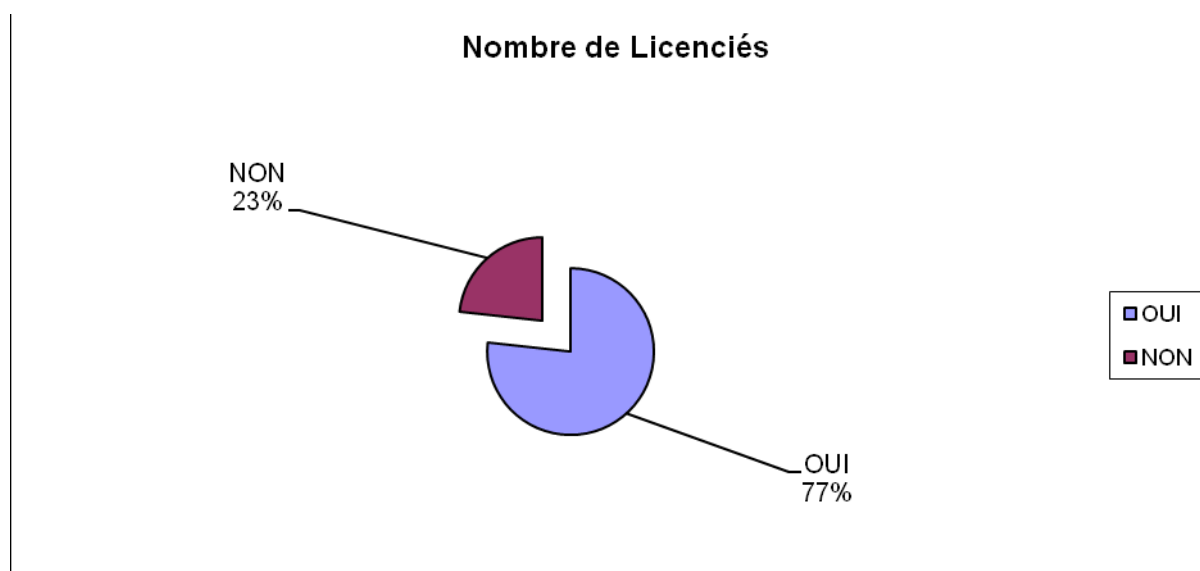
Nous remarquons que 51,16% des pratiquants sont au niveau national. Avec une forte représentativité sur le plan international, on peut en déduire que les escrimeurs ont un bon niveau de pratique. Cela aussi peut s'expliquer d'une part par la présence de l'Ecole International des Maîtres d'Armes dans laquelle on forme des techniciens dans ce domaine. D'autre part, nous remarquons l'existence des compétitions durant presque toute l'année au Sénégal.

TABLEAU VII :

Réponse à la question n° 5

Êtes-vous licencié dans un club ?

LICENCIE	NOMBRE	FREQUENCES
Oui	66	76,47%
Non	20	23,26%
Total	86	100%



Ainsi, les réponses enregistrées au tableau 6 montrent que la majeure partie des escrimeurs sont licenciés dans les 8 clubs qui existent dans notre pays notamment : Escrimeurs en herbe, Hervé Pierrot, Sifa, Fort B, Demba Diop Escrime Club, Club municipal de Thiès, Artéa et 23eme Bima.

Ils représentent 76,74% des pratiquants. A travers ces licences, on peut remarquer la présence d'un championnat nationale mais aussi l'organisation des compétitions.

Il faut signaler que ces licences permettent aux pratiquants de participer dans les compétitions mais aussi d'être reconnus par la fédération.

C'est d'ailleurs avec les compétitions que cette activité est bien représentée sur la scène internationale. En effet le Sénégal parvient à organiser la coupe du monde de sabre masculin et du grand prix d'escrime au Sénégal en 2005 à Thiès.

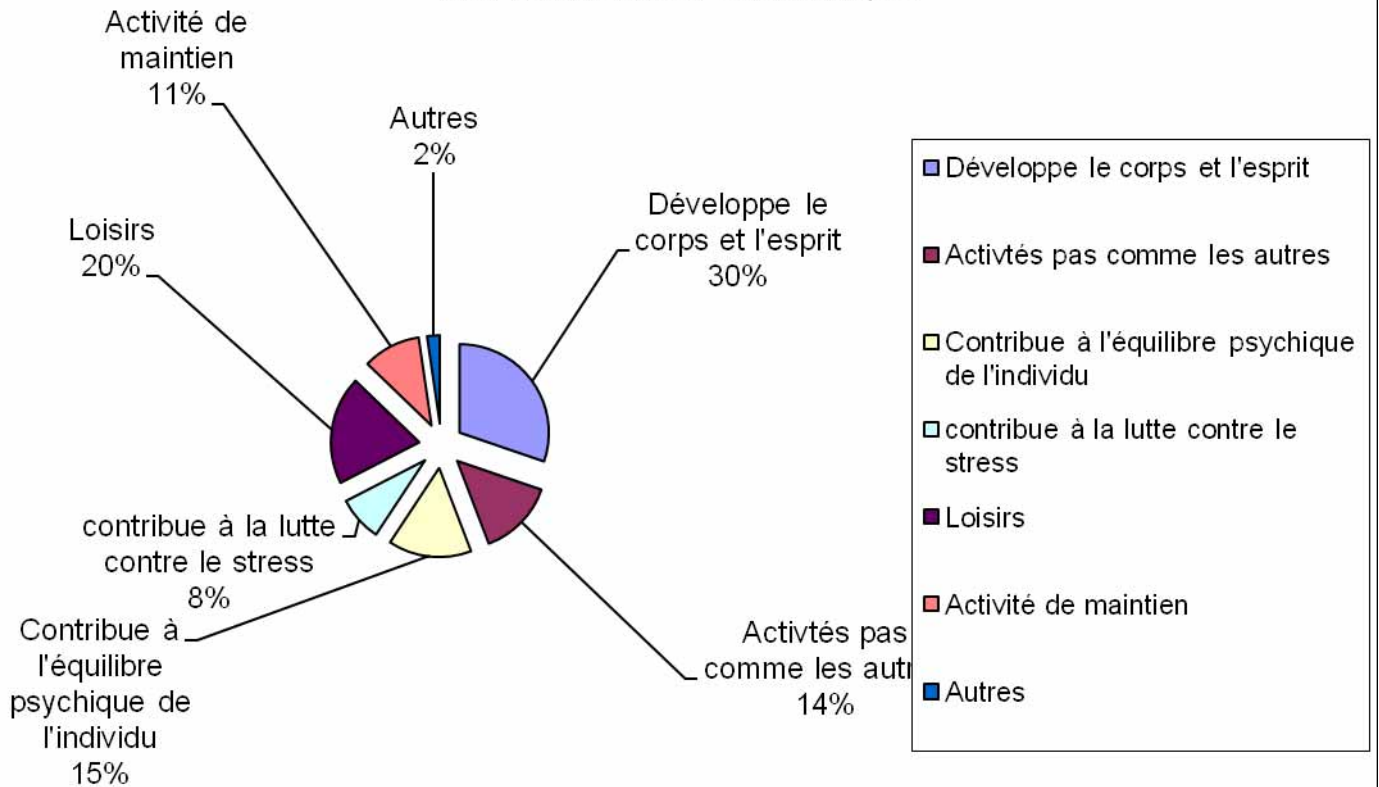
TABLEAU VIII :

Réponse à la question n° 6

Qu'est ce qui vous a motivé à la pratique de cette discipline ?

MOTIVATION	NOMBRE	FREQUENCES
Développe le corps et l'esprit	26	30,23%
Activité pas comme les autres	12	13,95%
Contribue à l'équilibre psychique de l'individu	13	15,12%
Contribue à la lutte contre le stress	7	8,14%
Loisirs	17	19,77%
Activité de maintien	9	10,09%
Autres	2	2,31%
Total	86	100%

MOTIVATION DE LA PRATIQUE



Dans ce tableau, figurent les objectifs que l'on pourrait assigner à la pratique de l'escrime. Nous y trouvons également les raisons ou les motivations combinées aux objectifs. Parmi ces objectifs et motivations quatre (4) semblent avoir beaucoup d'importance pour la quasi-totalité de nos catégories de répondants. Ils sont liés :

- au développement du corps et de l'esprit
- à la contribution au loisir
- à l'équilibre psychique de l'individu
- activité pas comme les autres

Autrement dit les pratiquants de l'escrime dans notre pays, sont motivés par ces centres d'intérêts précités.

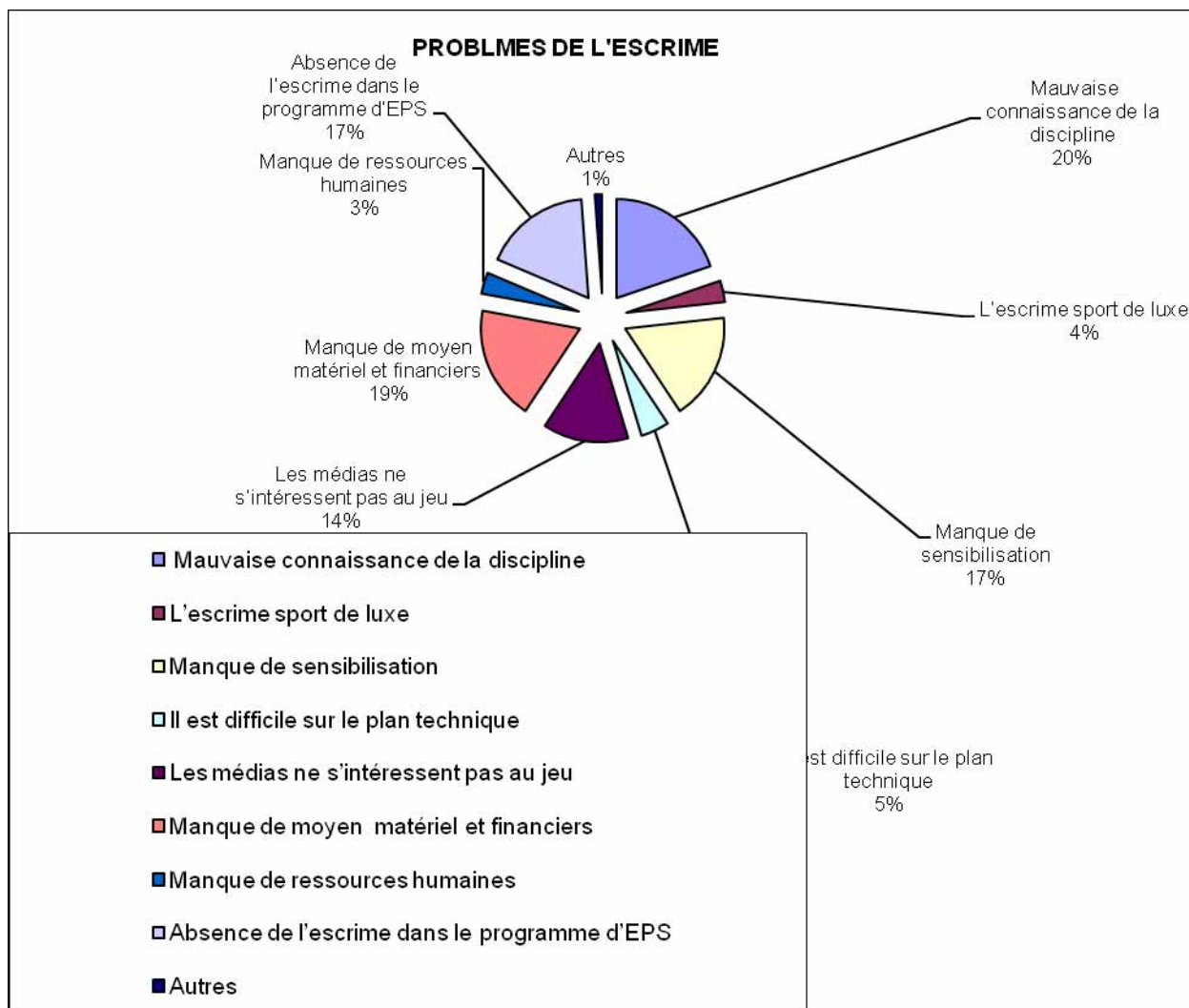
On peut en déduire que l'escrime est une discipline très importante pour l'individu. En effet, la pratique de cette discipline reste un moyen très efficace de vivre en équilibre. Elle développe la volonté, le jugement et la concentration.

Comme toutes les autres disciplines sportives, elle favorise aussi la relation avec autrui et facilite l'insertion de l'individu à l'intérieur du système social. Nous remarquons qu'elle développe des mouvements réflexes. Cela peut influencer sur l'aspect cognitif des pratiquants.

TABLEAU IX : Question n° 7

Quels sont les problèmes que rencontre l'escrime ?

PROBLEMES	NOMBRE	POURCENTAGE
Mauvaise connaissance de la discipline	17	19,77%
L'escrime sport de luxe	03	03,49%
Manque de sensibilisation	15	17,44%
Il est difficile sur le plan technique	04	04,65%
Les médias ne s'intéressent pas au jeu	12	13,95%
Manque de moyens matériels et financiers	16	18,61%
Manque de ressources humaines	03	03,49%
Absence de l'escrime dans le programme d'EPS	15	17,44%
Autres	01	01,16%
Total	86	100%



Selon nos différents répondants nous remarquons que l'obstacle le plus notoire qui fait que l'escrime tombe dans l'anonymat profond selon les pratiquants est la mauvaise connaissance de la discipline soit 19,77%. Nous pouvons l'expliquer par le fait que certains pensent que cette discipline présente des risques avec les armes blanches et pourtant avec la veste et le masque, des mesures sécuritaires sont prises. Nous remarquons aussi une existence de couverture médiatique et de promotion des activités de l'escrime au Sénégal

Un deuxième problème qu'il ne faut pas négliger, est le manque de matériels soit 18,61% et que le budget de la fédération ne permet pas de subventionner les pratiquants qui sont essentiellement constitués par des élèves. Le matériel complet de l'escrimeur coûte très chère. En effet le comité ne fonctionne qu'avec les subventions de la Fédération Internationale d'Escrime et l'état en particulier le ministre des sports ne dégage aucun budget pour le soutien financier ou matériel à la Fédération Sénégalaise d'Escrime pour mener à bien la mission qui lui est confiée.

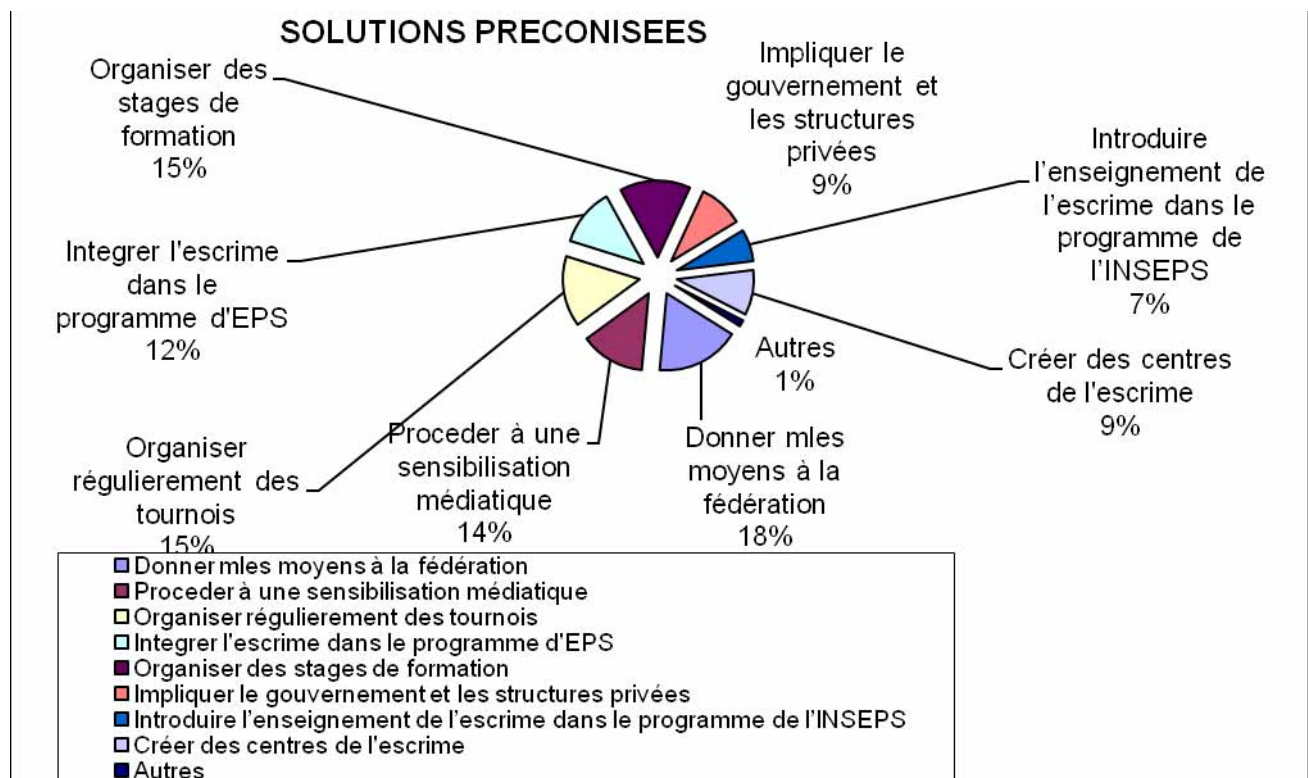
Un troisième problème selon nos interlocuteurs est l'absence de cette discipline dans le milieu scolaire. Ceci est un facteur bloquant, car l'école est un milieu où on peut développer une discipline sportive. Nous notons aussi que 17,44% partagent l'idée selon laquelle il y a un manque de sensibilisation. C'est ce qui fait que cette discipline se pratique seulement à Dakar.

TABLEAU X :

Question n° 8

Que proposeriez-vous comme solution pour résoudre ces problèmes ?

SOLUTIONS	NOMBRE	POURCENTAGE
Donner les moyens à la fédération	13	15,12%
Procéder à une sensibilisation médiatique	10	11,63%
Mettre suffisamment de matériel au comité	11	12,79%
Organiser régulièrement des tournois	9	10,47%
Intégrer l'escrime dans le programme d'EPS	11	12,79%
Organiser des stages de formation	7	08,14'
Impliquer le gouvernement et les structures privées	5	5,81%
Introduire l'enseignement de l'escrime dans le programme de l'INSEPS	7	8,14%
Créer des centres de l'escrime	12	13,95
Autres	1	1,16%
Total	86	100%



Pour résoudre les problèmes que rencontre la pratique de l'escrime, la majorité des répondants pensent qu'il faut donner les moyens à la fédération pour promouvoir sa politique de développement soit 15,12%. Cela permettra de combler le vide matériel et financier du comité et de fournir des équipements aux pratiquants.

D'autres solutions ont été proposées notamment la création des centres de l'escrime pour former les jeunes et permettre la découverte de cette discipline pour les autres. Il en est de même pour les pratiquants qui préconisent avant toutes autres mesures de mettre suffisamment de matériels à la disposition des pratiquants. En effet, il est indispensable pour cette activité et il coute cher.

Il faut également noter que 12,79% des pratiquants préconisent d'introduire l'enseignement de l'escrime dans les programmes d'EPS.

La mise en place d'une politique de sensibilisation de la part de la population constitue une mesure très importante. Cela permettra de relancer cette discipline sur l'ensemble du territoire.

Tableau I :

Identification des classes d'ages

AGE	NOMBRE	FREQUENCE
-25	03	21,43%
[25- 35[07	50%
+35	04	28,57%
TOTAL	14	100%

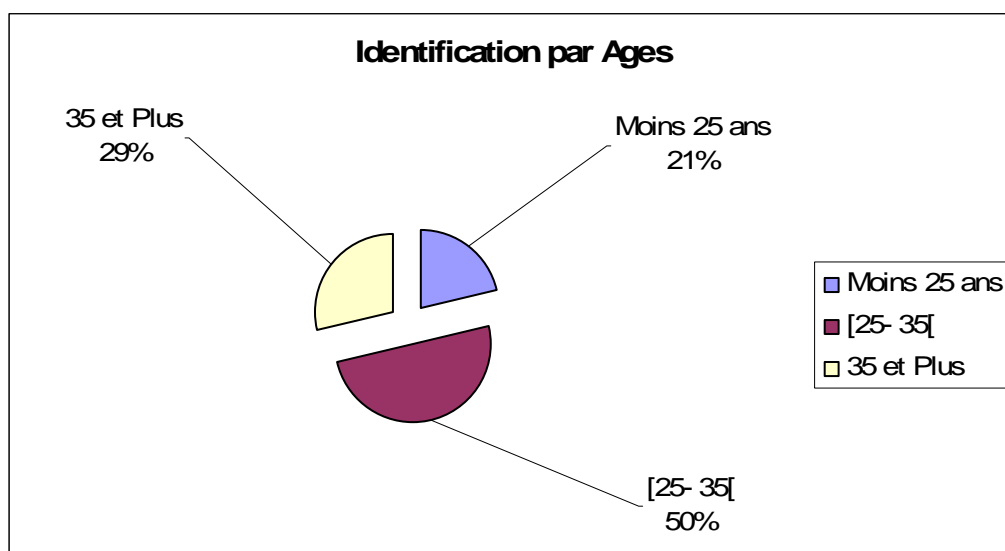
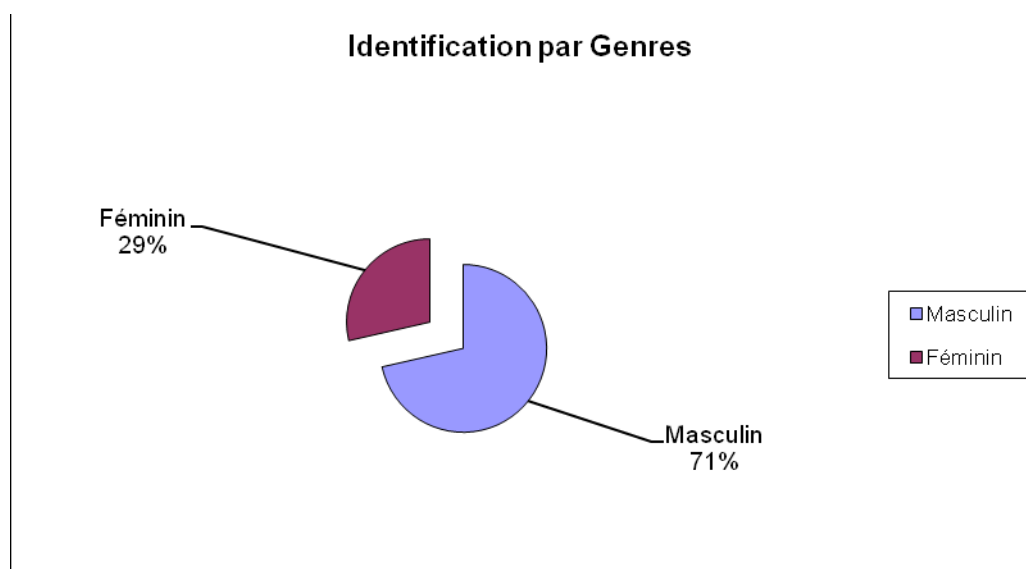


TABLEAU II :

Identification des répondants selon leurs sexes

SEXE	NOMBRE	FREQUENCE
Masculin	10	71,43%
Féminin	04	28,57%
Total	14	100%



L'administration du comité de relance pour la promotion de l'escrime est composée d'une population adulte pour la plupart. Il faut aussi remarquer que le bureau est constitué de toutes les tranches d'âges.

On peut dire que jusqu'à 35 ans et plus, il est possible de participer activement aux structures de la fédération. La présence des jeunes peut s'expliquer par le simple fait que certains techniciens sont en même temps des pratiquants. Ceci est un avantage par rapport aux autres fédérations dans la mesure où le comité intègre toutes les classes d'âges.

Nous remarquons également que la plupart de la population des dirigeants et techniciens de l'escrime est essentiellement masculine. On peut noter une absence importante des femmes. Celle-ci pourrait s'expliquer par le fait que l'on trouve généralement peu de femmes dans la structure dirigeante de l'escrime. En effet dans notre pays, les femmes s'impliquent très peu dans les activités sportives pour des raisons d'ordre culturel.

Le plus souvent après le travail, elles se consacrent à leur famille.

En définitive, on peut en déduire que les dirigeants sont essentiellement constitués d'une population masculine et que toutes les classes d'âges sont représentées.

TABLEAU III :

Identification des répondants selon leur profession

PROFESSIONS	NOMBRE	FREQUENCES
Fonctionnaires	05	35 ,71%
Maître d'arme	08	57,14%
Autre	01	07,14%
TOTAL		100%

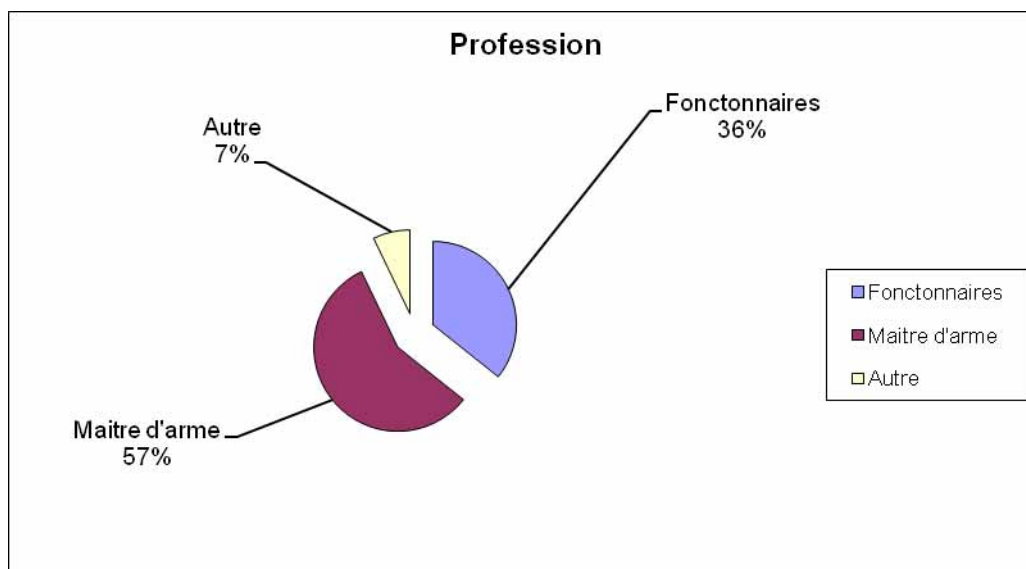
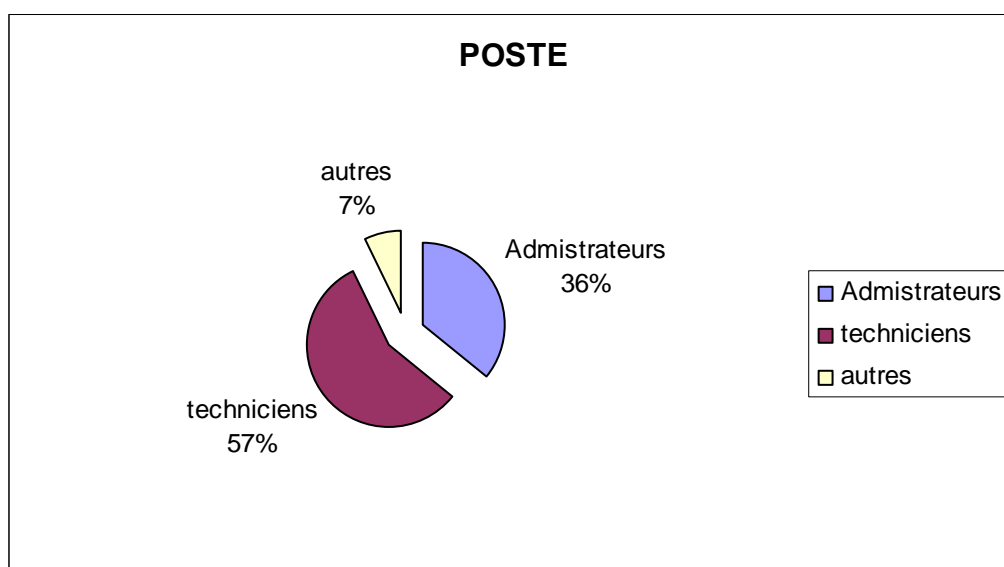


TABLEAU IV :

Réponse à la question n°2

POSTE	NOMBRE	FREQUENCE
Administrateurs	05	35,71%
Techniciens	08	57,14%
Autre	01	07,14%
TOTAL	14	100%



En ce qui concerne la profession, la plupart des administrateurs sont des maîtres d'armes soit 57,14%, les fonctionnaires ne représentent que 37,71%.

Ainsi il y a lieu de noter que les Maîtres d'Arme ont subi une formation à l'EIMA. A la sortie le comité les intègre le plus souvent dans la direction technique. C'est ce qui fait que leur représentativité est très significative.

Pour les fonctionnaires, ils sont essentiellement des cadres du sport dans notre pays .Pour certains ils sont des inspecteurs du sport et d'autres des professeurs d'EPS. Ceci est un avantage pour le développement de cette discipline. C'est à travers leurs expériences sportives que cette activité est bien représentée sur la scène africaine. Notons par là que le président du comité est membre de la FIE et le secrétaire général occupe le même poste à la Confédération Africaine d'Escrime.

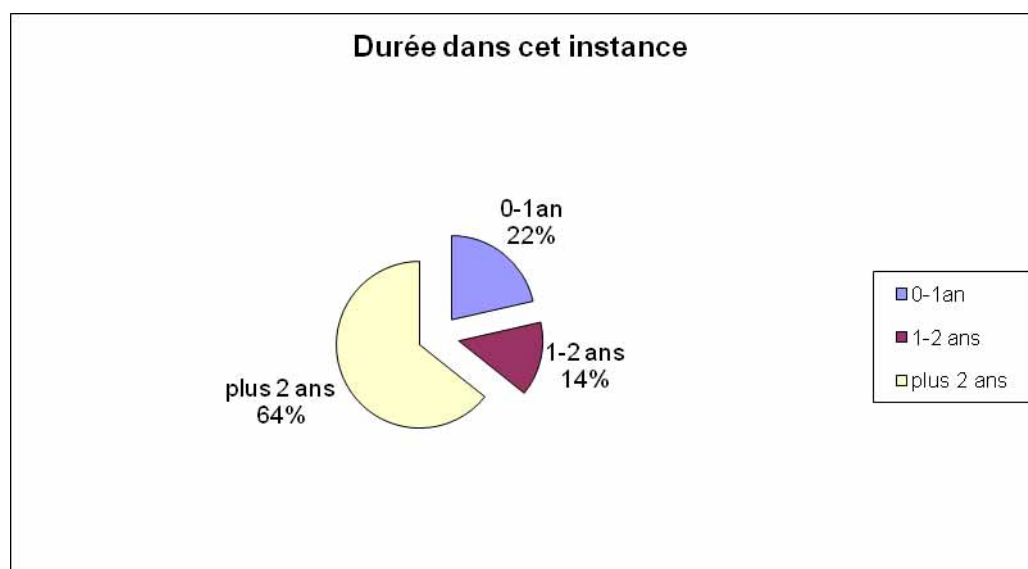
Signalons que les techniciens occupent une place très importante dans la composition du comité soit 57,14%. Cela peut s'expliquer par le fait que cette fédération dispose d'une Ecole Internationale des Maîtres d'Arme pour former des techniciens dans le domaine de l'escrime. Avec cette école, cette discipline produit de bons résultats sur la scène internationale. Cependant le Sénégal est vice champion d'Afrique en sabre. Nous notons que le Sénégal parvient à organiser la coupe du monde et le grand prix d'escrime en 2005 à Thiès. Il faut tout de même noter que le Sénégal décroche trois places pour les prochains jeux Olympiques prévus à Pékin en 2008. Nous remarquons aussi que lors des championnats d'Afrique, le Sénégal a fait un grand exploit en remportant une médaille d'or en sabre en homme. A un autre niveau il faut noter une faible représentativité des administrateurs qui ne sont que 37,71%. Une telle situation pourrait être un handicap pour le développement de cette discipline. Cela est d'autant plus vrai que le volet administratif est à la base de toute discipline sportive. En effet l'administration programme les compétitions et s'occupe du fonctionnement d'une discipline.

TABLEAU V :

Réponse à la question n°3

Depuis combien de temps militez-vous dans cette instance ?

Année	Nombre	Fréquences
0-1an	03	21,42%
1-2 ans	02	14 ,29%
+ 2 ans	09	64,29%
TOTAL	14	100%



Il faut signaler que la plupart des dirigeants ont occupé ce poste depuis plus de deux (2) soit 64,23%. Cependant, ce comité intègre les mêmes représentants. Par là, l'explication que nous pouvons évoquer consiste à dire que cette structure ne fonctionne pas comme une fédération au niveau national. C'est sur proposition des membres que l'on renouvelle le bureau. Il y a donc une absence de ligue dans les régions ce qui peut freiner ce comité pour mettre en œuvre une massification de cette discipline sur l'étendue du territoire nationale. Cette situation plonge l'escrime dans une parfaite ignorance. Elle se trouve dans une partie du territoire national plus précisément à Dakar. Ce phénomène est un handicap pour le rayonnement de cette discipline. Une telle situation se justifie par un manque d'information et de sensibilisation de la part de la population.

TABLEAU VI :

Réponse à la question n°4

Êtes-vous dans un club ?

REPONSE	NOMBRE	FREQUENCES
Oui	09	64,29%
Non	05	35,71%
TOTAL	14	100%

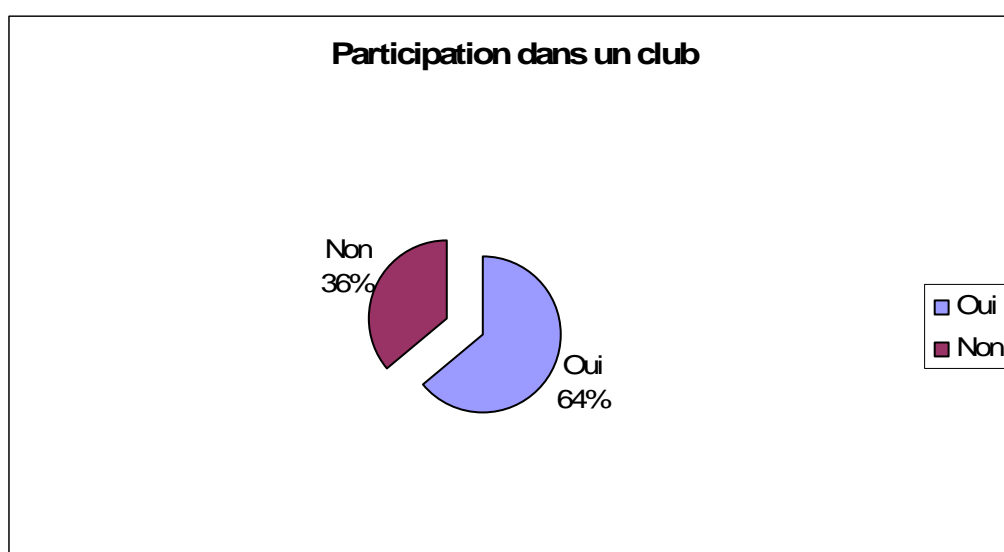
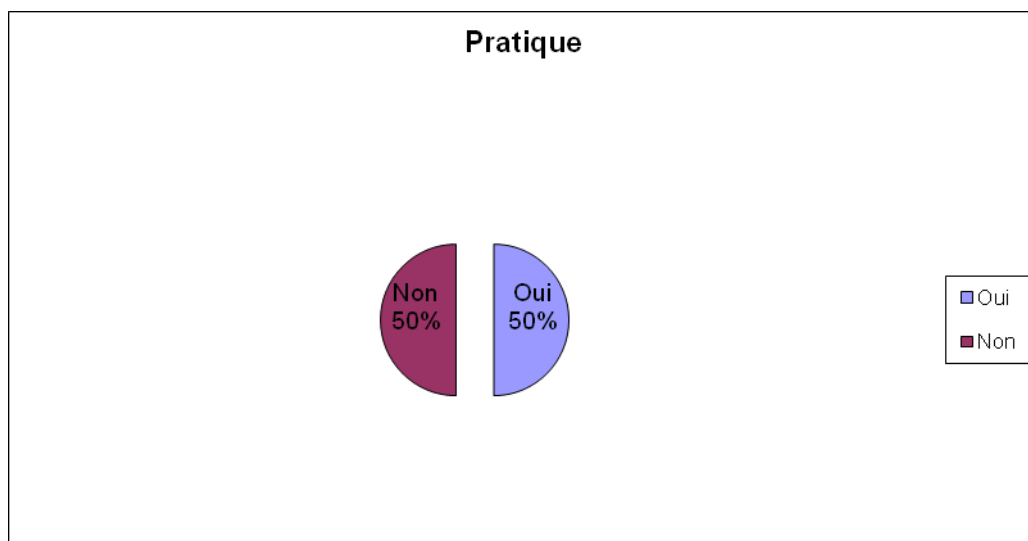


TABLEAU VII :

Réponse à la question n°5

Avez-vous déjà pratiqué l'escrime ?

REPONSE	NOMBRE	FREQUENCES
Oui	07	50%
Non	07	50%
TOTAL	14	100%



Les dirigeants et les techniciens sont le plus souvent dans les huit (8) clubs qui existent dans notre pays. C'est dire qu'il existe dans cette fédération une parfaite collaboration entre le comité et les clubs. La plupart des techniciens occupent le poste de directeur technique national ou d'entraîneur dans les clubs. Ils assument en d'autres termes le rôle d'encadreur et de gestionnaire des huit (8) clubs.

La plupart des techniciens sont formés par l'Ecole Internationale des Maîtres d'Armes .Après leur formation, ces techniciens s'orientent vers les clubs. C'est à partir de là qu'ils parviennent à exercer en tant que Maître dont le but est d'enseigner l'escrime. C'est sans doute ce qui fait que la plupart des dirigeants participent activement dans les clubs. Le fait qu'ils soient dans les clubs en tant que techniciens montre aussi qu'ils ont déjà pratiqué cette discipline.

La moitié de nos répondants déclarent avoir pratiqués l'escrime. C'est d'ailleurs à travers la direction technique qu'ils parviennent à pratiquer cette activité.

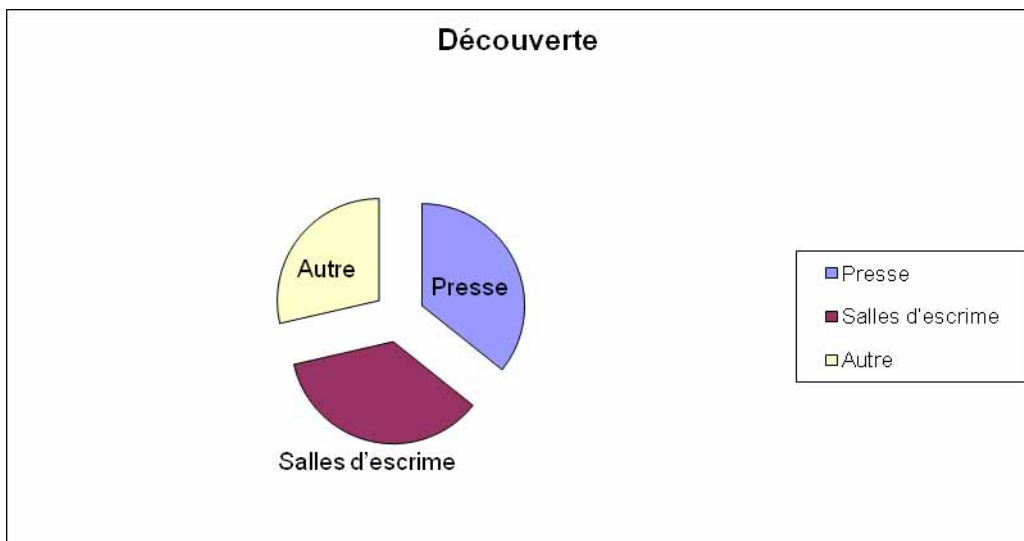
Il faut signaler en d'autres termes que certains membres de la direction technique sont en même tant des pratiquants. Cependant cette discipline s'est implantée tardivement au Sénégal. De ce fait, ce sont souvent les premiers pratiquants qui participent aux instances de la fédération. La présence de toutes les classes d'ages peut justifier ce constat (cf. tableau 1).

Il semblerait aussi que les structures administratives comptent en leur sein des hommes ou des femmes n'ayant jamais à s'adonner à la pratique de la discipline pour laquelle ils exercent des responsabilités. Ceci peut diminuer les chances que cette activité possède pour ce faire connaître davantage et d'être pratiquée sur toute l'étendue du territoire national.

TABLEAU VIII :
Réponse à la question n°6

Ou avez-vous découvert cette discipline ?

LIEU	NOMBRE	FREQUENCES
Presse	05	35,71%
Salles d'escrime	05	35,71%
Autre	04	28,58%
TOTAL	14	100%



Environ 35,71% des dirigeants et techniciens ont découvert cette discipline par voie de presse. Le même pourcentage est aussi valable pour ceux qui l'ont découvert dans les salles d'escrime.

En effet, nous notons que cette activité n'est pas très connue par les sénégalais. Et il n'existe pas de bonne politique d'information concernant cette discipline. Par conséquent, cela peut constituer un frein pour son rayonnement. Cette situation est à l'origine d'un manque de sensibilisation ou de propagande de l'ensemble de la population.

Certains ont pu découvrir cette discipline dans les salles d'escrime. Cela montre parfaitement qu'il existe des salles d'escrime dans notre pays même si elles sont minimales.

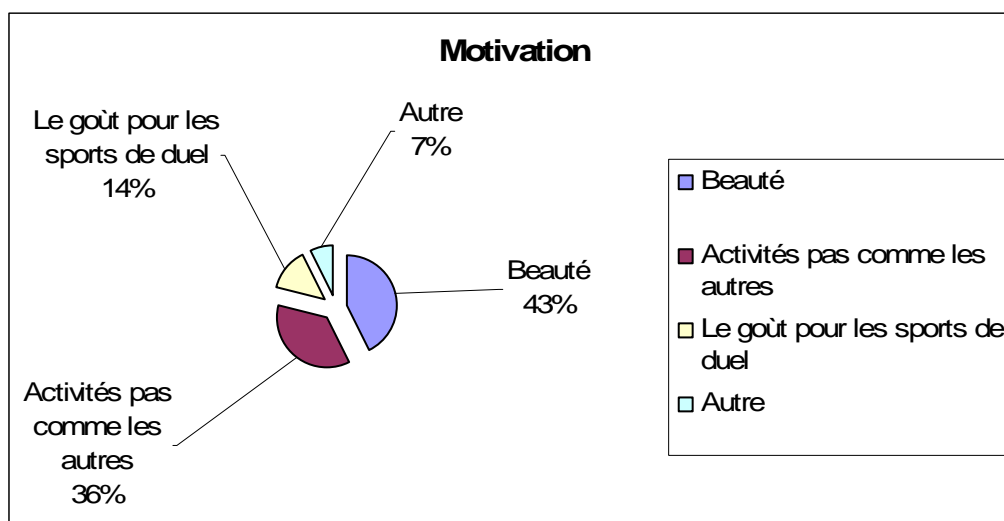
En définitive, à travers nos interlocuteurs, nous pouvons déduire qu'il n'y a pas une bonne politique de promotion de l'escrime au Sénégal. La source majeure de blocage est d'ordre informationnel et politique.

TABLEAU IX :

Réponse à la question n°7

Qu'est ce qui vous a poussé à vous impliquer dans l'escrime ?

MOTIVATION	NOMBRE	FREQUENCES
Beauté	06	42,86%
Activité pas comme les autres	05	35,71%
Le goût pour les sports de duel	02	14,30%
Autre	01	07,14%
TOTAL	14	100%



La mobilisation de cette activité de la part des dirigeants tourne autour du fait que c'est une discipline artistique. Mais c'est aussi une activité pas comme les autres. Sans oublier, le goût pour les sports de duel qui ne constituent que 23,07%.

C'est à travers ces centres d'intérêt que les dirigeants et les techniciens sont motivés dans cette activité.

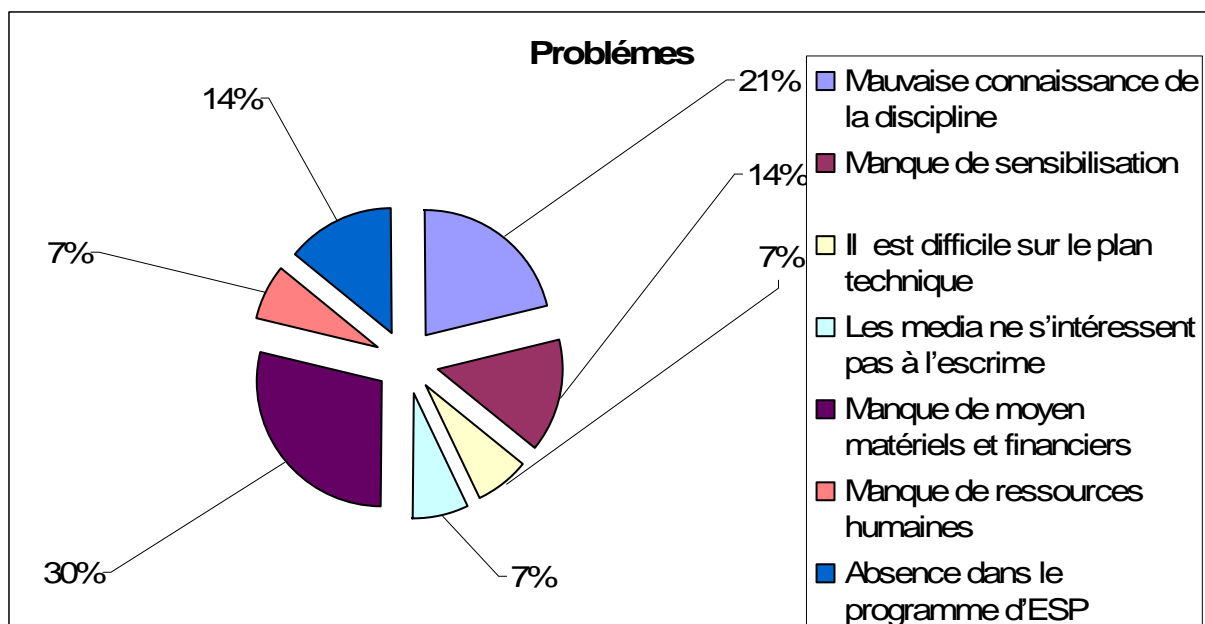
Nous pouvons constater qu'ils sont motivés par la spécificité de cette discipline. Signalons que l'escrime est une discipline artistique qui produit un spectacle. Elle se produit dans une salle avec une architecture spécifique. Les actions sont brusques et rapides. Cependant pour faciliter le travail des officiels, la piste et les signalisations des touches sont électrifiées. C'est sans doute ce qui motive les dirigeants et les techniciens à s'intéresser à l'escrime.

Nous constatons d'une manière générale que ce sport est avant tout un art. C'est-à-dire un ensemble de gestes codifiés avec des règles et des institutions.

Il faut donc noter que c'est par la beauté de cette discipline que nos répondants s'intéressent à l'escrime.

TABLEAU X :**Réponse à la question n°8***Quels sont les problèmes que rencontre la pratique de l'escrime ?*

PROBLEMES	NONBRE	FREQUENCES
Mauvaise connaissance de la discipline	03	21 ,43%
L'escrime sport de luxe	00	00%
Manque de sensibilisation	02	14,29%
Il est difficile sur le plan technique	01	07,14%
Les media ne s'intéressent pas à l'escrime	01	07 ,14%
Manque de moyens matériels et financiers	04	28,57%
Manque de ressources humaines	01	07,14%
Absence dans le programme d'ESP	02	14,29%
Autre	00	00%
TOTAL	14	100%



En ce qui concerne les problèmes que rencontre l'escrime au Sénégal selon l'ordre d'importance, les dirigeants et les techniciens s'accordent pour dire que le manque notoire de matériels constitue l'obstacle le plus important. Cela peut s'expliquer par le simple fait que nous sommes dans un pays sous développé et le matériel de l'escrime coûte très chère. Ce matériel au complet tourne autour de 300000 F CFA. Ce comité ne bénéficie pas de subvention auprès de l'état plus précisément auprès du ministère des sports. En effet, cela peut constituer un facteur bloquant pour le développement de cette discipline.

Nous remarquons qu'il existe une mauvaise connaissance de la discipline par les sénégalais. Nous pouvons l'expliquer par le fait que cette discipline s'est installée tardivement au Sénégal. Elle n'est pas aussi ancrée dans la culture sénégalaise. Pour certains elle est réservée aux riches alors que ce n'est pas le cas (cf. tableau X). Pour d'autres, avec les armes cette discipline présente beaucoup de risques et pourtant elle a pris des mesures pour sécuriser les pratiquants.

Notons aussi qu'il y a un manque de sensibilisation de la part des populations. Cela peut être un facteur bloquant qui contribue à la méconnaissance de cette discipline par les Sénégalais. L'absence dans le programme d'EPS est aussi un véritable obstacle selon nos répondants. Le développement d'une discipline passe le plus souvent par le milieu scolaire.

Il existe aussi un manque de ressources humaines pour pouvoir relancer cette discipline sur l'ensemble du territoire nationale. Ce niveau d'appréciation peut s'expliquer par la faible représentativité des administrateurs dans ce comité (cf. tableau IV).

Une telle analyse des facteurs bloquants montre qu'il n'existe pas une bonne politique informationnelle de l'escrime au Sénégal.

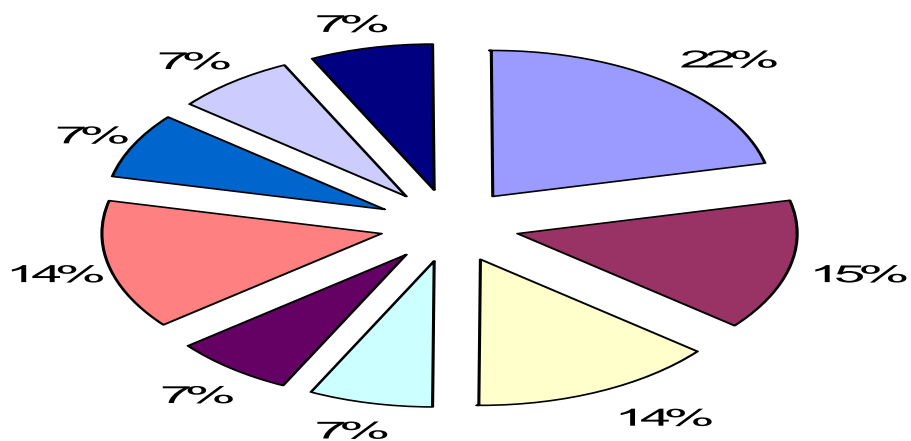
Nous confirmons notre hypothèse de travail à savoir les obstacles au développement de l'escrime peuvent être d'ordre informationnel, politique, culturel et matériel.

TABLEAU XI :**Réponse à la question n°9**

Que proposeriez-vous comme solution pour résoudre ces problèmes ?

SOLUTION	NOMBRES	FREQUENCES
Donner les moyens à la fédération	03	21,44%
Procéder à une sensibilisation médiatique	02	14,28%
Mettre suffisamment de matériels	02	14,28%
Organiser régulièrement des tournois	01	07,14%
Intégrer l'escrime dans le programme d'EPS	01	07,14%
Organiser des stages de formation	02	14,28%
Impliquer le gouvernement et les structures privées dans la politique de relance de l'escrime	01	07,14%
Créer des centres de l'escrime dans les quartiers	01	07,14%
Introduire l'enseignement de l'escrime dans le programme de l'INSEPS	01	07,14%
Autre	00	00%
TOTAL	14	100%

Solutions



- Donner les moyens à la fédération
- Procéder à une sensibilisation médiatique
- Mettre suffisamment de matériels
- Organiser régulièrement des tournois
- Intégrer l'escrime dans le programme d'EPS
- Organiser des stages de formation
- Impliquer le gouvernement et les structures privées dans la politique de relance de l'escrime
- Créer des centres de l'escrime dans les quartiers

Au regard des résultats figurant dans ce tableau, l'on peut dire que les types de mesures préconisées pour résoudre les problèmes que rencontre l'escrime au Sénégal sont diversement appréciés selon nos répondants.

Cependant, l'ensemble de nos répondants s'accorde pour dire que la mesure la plus pertinente et la plus urgente consiste à donner les moyens à la fédération pour pouvoir mettre en œuvre sa politique de développement. Pour les dirigeants et les techniciens, il faut procéder à une sensibilisation médiatique de la population sénégalaise. Vient ensuite la deuxième solution précitée qui va permettre de mieux relancer l'escrime sur le territoire national. Il en est de même pour les dirigeants et techniciens qui préconisent avant toutes solutions de mettre suffisamment de matériels à la disposition de la fédération.

Le matériel est indispensable pour la pratique de l'escrime. Il faut signaler qu'il est nécessaire de faire des stages de formations de moniteurs et de spécialistes de l'escrime dans notre pays. Cela contribue à développer cette discipline. Il est aussi envisagé d'introduire l'escrime dans la formation des étudiants de l'Inseps et aussi intégrer l'escrime dans le programme d'EPS au niveau des écoles.

LES PROPOSITIONS

Les propositions que nous formulons sont centrées sur les principaux domaines dans lesquels notre travail nous a permis d'identifier les obstacles majeurs qui gênent encore le développement de l'escrime au Sénégal. Ils sont liés au volet matériel, informationnel et politique.

En effet, nous constatons un grand déficit de matériel. Ce dernier est indispensable pour cette activité et il coûte très chère. Le Comité National de Relance et de la Promotion de l'Escrime (C.N..R.P.E) doit entrer en collaboration avec la Fédération Internationale d'Escrime (F.I.E) pour que cette dernière lui fournisse un lot de matériels pour initier le maximum de personnes. Les clubs doivent bénéficier du lot de matérielle et d'équipement pour chaque année.

Signalons que le C.N.R.P.E peut trouver des matériels locaux pour l'initiation et l'entraînement des pratiquants. Si la lame n'est pas accessible, cela peut se faire avec du bois sculpté par les menuisiers ébéniste. Cependant le poids, la taille et la forme doivent être respectés

On constate un grand déficit de salles spécifiques pour la pratique de l'escrime et cela rend difficile la vulgarisation de cette activité. Le développement de cette discipline se fera avec une multiplication de salles spécifique. En effet, le C.N.R P.E doit mener une politique pour la construction de nouvelles salles d'escrime. Avec les performances de cette activité, l'escrime mérite la construction de salles spécifiques pour le rayonnement de l'escrime.

Il faut noter qu'actuellement le C.N.R.P.E ne bénéficie d'aucune aide matérielle ou financière de la part de l'Etat. Ce comité fonctionne avec les ressources provenant de la F.I.E. Ainsi, le comité doit mener une politique ou des actions à l'endroit de l'Etat en général et du ministère des sports en particulier pour que ce dernier dégage ou vote un budget pour la promotion de cette discipline.

Le comité doit chercher des moyens ou des revenus à travers des partenaires et des sponsors qui pourront soutenir l'activité dans son processus de développement. De ce fait pour chaque compétition le comité doit la dédier à un sponsor ou à une autorité du pays.

La présence du public est très importante lors des compétitions. Cependant le comité doit médiatiser ses compétitions pour que le public soit présent. Cela permet de motiver les pratiquants et aussi un moyen de sensibilisation de la discipline.

Le comité doit favoriser l'introduction de l'escrime dans le programme de l'E.P.S au niveau des écoles et dans le programme de l'U.A.S.S.U. A ce niveau, il faut dans un premier temps former les professeurs d'EPS à la pratique de cette activité. Pour ce faire, l'INSEPS doit introduire dans son programme de formation un module relatif à l'escrime.

Nous remarquons que le comité compte des techniciens qui doivent descendre sur le terrain pour initier le maximum de personnes à la pratique de cette activité. En effet, ces techniciens peuvent venir à l'INSEPS ou dans les écoles sportives pour faire des séminaires d'initiation de l'escrime. L'armée et la police pratiquent beaucoup de disciplines sportives, le CNRPE doit mener des politiques pour introduire l'escrime dans les bases militaires et à la police.

Nous notons aussi que la majorité des pratiquants sont des élèves. Ainsi le comité doit programmer des compétitions ou des démonstrations dans les écoles et universités le jour des manifestations culturelles.

Nous pensons que la démocratisation de l'escrime doit aller de paire avec la décentralisation de cette discipline sur l'ensemble du territoire national. Pour ce faire le comité doit amener des Maîtres d'Armes dans les autres coins du pays après leur formation. A ce niveau, les Maîtres pourront initier la population sur place et au fur et à mesure des compétitions vont se dérouler dans ces localités. Il faut pour cela augmenter la formation des techniciens et le recyclage des cadres techniques.

L'escrime est pratiquée au Sénégal par une population très jeune en général. Le comité doit créer beaucoup plus d'enjeu dans les compétitions. En effet, il faut trouver des récompenses aux vainqueurs pour mieux les motiver. Avec les compétitions le comité doit en profiter pour la détection des jeunes talents.

Avec la FIE, le comité doit chercher des stages internationaux pour les meilleurs pratiquants. Il est donc nécessaire aussi de trouver des grands clubs pour les escrimeurs de haut niveau. Cela leur permet de développer leurs expériences internationales.

Nous notons que l'escrime est une discipline olympique et que le comité doit encadrer ces pratiquants pour décrocher des places aux jeux olympiques. Pour ce faire, il faut augmenter des compétitions tant au niveau national et au niveau international. Il est donc nécessaire de trouver un programme de suivie pour les sportifs de haut niveau.

Le comité doit mener des politiques de prises en charges pour les pratiquants. Cela va permettre de motiver les jeunes.

Les médias ont aussi un grand rôle à jouer dans la procédure de développement et de sensibilisation de l'escrime. En effet, la visualisation des manifestations de l'escrime pourrait être un moyen très efficace de promotion et de sensibilisation de cette activité. La création des émissions dans les radios ainsi qu'au niveau des télévisions contribuent aussi à promouvoir le développement de cette discipline.

Il faut aussi noter que la visualisation des films du cap au niveau des télévisions permet de vulgariser cette activité dans notre pays.

Conclusion

Le but de cette étude, est d'une part, d'identifier les difficultés que rencontre la pratique de l'escrime au Sénégal et d'autre part, de proposer des solutions pour le développement de cette activité.

Ainsi pour atteindre notre objectif, nous avons adopté une méthodologie essentiellement basée sur une enquête. L'outil de cette enquête était un questionnaire et une interview administrée aux différentes catégories de notre échantillon d'étude comprenant, des dirigeants et des techniciens du CNRPE et des pratiquants de cette activité.

Cependant, notre étude a connu cependant certaines limites dont le manque de référence bibliographique traitant expressément notre domaine d'étude.

Les résultats auxquels nous sommes parvenus révèlent que l'état actuel de l'escrime rencontre des obstacles. En effet beaucoup de difficultés ont été soulevées, notamment la mauvaise connaissance de la discipline par les sénégalais. Il y a aussi une autre difficulté, c'est le manque notoire de matériel à la disposition des pratiquants.

Il faut aussi signaler qu'il existe un manque de sensibilisation de cette discipline. En effet, l'escrime est pratiquée sur une partie du territoire nationale. Nous remarquons que les medias ne s'intéressent pas à cette activité, il sera difficile pour les autres parties de s'imprégner à cette activité.

Ces facteurs sont essentiellement, les raisons qui font que la pratique de l'escrime au Sénégal rencontre des difficultés.

Ainsi pour résoudre ces problèmes, nos répondants préconisent qu'il faut d'abord donner les moyens au comité afin qu'il puisse mettre en œuvre sa politique de développement. Cela permettra de combler le manque de matériel pour les pratiquants et de pouvoir décentraliser la pratique de cette activité dans tout le pays. Il faut aussi créer des salles d'escrime sur l'étendue du territoire national. L'introduction de cette discipline dans le programme d'enseignement de l'EPS au niveau des écoles constitue une solution dans le sens où la majorité des pratiquants sont des élèves.

Voilà donc, notre travail, que nous pensons, pourra contribuer au développement de l'escrime au Sénégal

BIBLIOGRAPHIE

AXIS : L'univers documentaire hachette, Paris, Volume 4, 1995, pages 120-121

AXIS : L'univers documentaire hachette, Paris, Volume 10, 1995, pages 06-07

DAUVEN jean : Encyclopédie des sports, LAROUSSE, Paris

DRAME N. A : Evaluation des qualités physiques et profil morphologique des escrimeurs de l'équipe nationale du Sénégal : Mémoire de maîtrise, INSEPS ,2002

Fédération Internationale d'Escrime : Grand Prix d'Escrime, Mai 2005

Fédération Internationale d'Escrime : Escrime n°60, SEPTEMBRE 1997

Fédération Internationale d'Escrime : Règlement technique Novembre 1997

SIX Gerald : histoire de l'escrime

Statue et Règlement Intérieur de la Fédération Sénégalaise d'Escrime, Dakar, Octobre 1997

INTERNET

[WWW.GEOGLE . COM](http://WWW.GEOGLE.COM)

Wikipedia [http://fr.wikipedia .org/histoire de l'escrime](http://fr.wikipedia.org/histoire_de_l_escrime)

<http://www.fie.ch>

[http://fsn .ch](http://fsn.ch)